



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE JEUDI 10 DÉCEMBRE 1998

www.lesoleil.com

L'épave du Islander retirée du fleuve



PH. JACQUES BOISSINOT

L'épave du Islander qui s'est abîmé dans les eaux du Saint-Laurent a été ramenée, hier, sur la grève, à Pointe-Label. L'opération a débuté à marée basse pour l'arrimage et à marée haute pour le déplacement. Détails en page A 3

TEXAS

Exécution reportée

AUSTIN, Texas (AP) — Un juge fédéral a suspendu hier l'exécution d'un ressortissant canadien condamné à mort au Texas, Joseph Stanley Faulder, 61 ans, qui devait être exécuté par injection aujourd'hui pour un meurtre perpétré en 1975, mais le Texas en appellera de cette décision. Les gouvernements américain et canadien étaient intervenus en sa faveur.

Le juge Sam Sparks a bloqué l'exécution et convoqué une audience le 21 décembre pour déterminer si la demande de grâce de Joseph Stanley Faulder avait été correctement examinée. L'État du Texas s'est aussitôt tourné vers une cour d'appel fédérale pour demander que l'exécution puisse avoir lieu comme prévu.



Stanley Faulder

Cette décision fédérale est intervenue quelques heures après que le Bureau des grâces du Texas eut ignoré les protestations émises par le secrétaire d'État américain Madeleine Albright et du gouvernement canadien, en refusant à l'unanimité d'accorder un sursis de 90 jours au condamné et de commuer sa peine.

Madeleine Albright a demandé au gouverneur du Texas George W. Bush de reporter l'exécution. Le chef de la diplomatie américaine s'est en effet inquiété que le Texas ait pu violer la Convention de Vienne sur les relations consulaires en omettant d'informer Joseph Stanley Faulder lors de son arrestation qu'il pouvait appeler son consulat. Mais George Bush a estimé qu'il ne voyait pas « de nouvelle preuve mettant en cause le verdict du jury ».

La dernière exécution d'un citoyen canadien aux États-Unis a eu lieu en 1952. Le Canada a aboli la peine de mort en 1976.

STCUQ

Grève le 7 janvier

Loranger espère une reprise des négociations

ROBERT FLEURY
Le Soleil

■ QUÉBEC — Si aucun règlement de la convention ne survient d'ici là, les chauffeurs de la STCUQ déclencheront la grève le 7 janvier 1999.

Tel est le sens de l'avis que le Syndicat des chauffeurs vient de transmettre au ministère du Travail devant l'impasse où se retrouvent les négociations. Mardi, le conciliateur Jean Poirier a suspendu les rencontres prévues cette semaine.

Dans son communiqué émis hier, le Syndicat laissait toutefois planer un doute sur le déclenchement de la grève, affirmant qu'il avait décidé « de ne pas exercer son mandat de grève

avant le 7 janvier prochain », ce qui a laissé croire au président par intérim de la STCUQ, Émile Loranger, qu'il n'y aurait pas nécessairement grève le 7.

« J'espère toujours une reprise des négociations », dit-il.

« Oui on va exercer notre mandat de grève le 7 janvier », répond Normand Charbonneau, président du Syndicat des chauffeurs, question de dissiper toute ambiguïté.

Puisque la Loi les oblige à donner un

Ne pas pénaliser l'usager durant les Fêtes

avis de dix jours, les chauffeurs disent qu'ils ont voulu éviter de pénaliser les usagers durant les Fêtes tout en donnant une chance à Québec de désigner ses deux membres au conseil de la STCUQ. Le futur président ou présidente doit être nommé(e) le 15 décembre, ce qui lui laisserait trois semaines pour en venir à un règlement.

La décision du Syndicat semble avoir pris par surprise le nouveau négociateur patronal, M. Alphonse Lacasse. « Nous sommes en attente d'un appel du conciliateur. Le fossé est tellement

large entre les parties. Il faut qu'on voie quelles situations le syndicat veut régler, et ça, on ne le voit pas encore », explique M. Lacasse, avouant que s'il a un mandat pour régler la convention, il sait aussi « que c'est plafonné », compte tenu de la capacité de payer des usagers et des municipalités membres.

Le Syndicat affirme avoir déposé une demande de règlement globale sur des clauses à incidence monétaire qui ne portent pas comme telles sur les salaires mais elle a été rejetée par la partie patronale.

La STCUQ dit qu'elle voulait en discuter, du moins obtenir des éclaircissements, mais que le Syndicat a refusé en disant que cela avait déjà fait l'objet de

Voir GRÈVE en A 2 >

CHARLESBOURG

Léger avantage à Jean Rochon

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

■ SAINTÉ-FOY — La première journée du dépouillement judiciaire dans Charlesbourg a tourné à l'avantage du Parti québécois. La courte majorité du ministre de la Santé, Jean Rochon, est passée de 39 à 42 voix.

Malgré tout, le recomptage judiciaire de Charlesbourg ressemble encore à une lourde épée de Damoclès suspendue au-dessus de la tête du premier ministre Lucien Bouchard, qui planche actuellement sur la formation de son conseil des ministres.

Bien qu'une procédure accélérée ait été instituée, le dépouillement en cours pourrait s'étirer jusqu'à jeudi prochain. Hier, 24 boîtes de scrutin sur 214 ont été examinées.

Le chef du gouvernement sera donc placé devant le choix d'attendre la fin du processus avant d'annoncer la composition de son cabinet — ce qui semble peu probable — ou d'aller de l'avant dès qu'une tendance lourde se dégagera. Ses plus proches conseillers ont été tenus informés par téléphone du déroulement de l'opération d'hier.

Pour M. Gilles Grenier, qui représente Jean Rochon, « on peut penser que M. Bouchard voudra savoir ce qui se passe ici avant de former son nouveau conseil des ministres ».

« Mais on ne peut pas en dire plus parce qu'on ne sait pas précisément combien de temps ça va prendre et je ne sais pas combien de temps M. Bouchard est prêt à attendre », a ajouté M. Grenier, qui est également vice-président du Parti québécois.

De fait, il y a encore loin de la coupe aux lèvres. Son vis-à-vis, M. André-J. Brochet, qui représente le libéral Denis Roy, n'écarte pas la possibilité d'une contestation judiciaire de l'élection. Il pourrait y recourir même si Jean Rochon conserve son avance au terme du processus de recomptage.



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

À gauche, M. André-J. Brochet, représentant du candidat libéral Denis Roy et à droite, M. Gilles Grenier représentant du candidat péquiste Jean Rochon, examinent un bulletin de vote, à l'occasion du recomptage demandé dans la circonscription de Charlesbourg.

Toute sa stratégie repose sur les votes obtenus par Éric Labrecque, un candidat indépendant qui s'est retiré de la course trois jours avant le scrutin. M. Brochet pourrait contester l'élection s'il découvre qu'Éric Labrecque a recueilli plus ou autant de voix que l'écart séparant Jean Rochon du libéral Denis Roy.

Pis de court par la décision du can-

didat indépendant, le directeur du scrutin avait ordonné à tous les scrutateurs de biffer le nom du candidat Labrecque sur les bulletins de vote.

Hier matin, les avocats, le juge François Godbout et le personnel du Directeur général des élections ont eu la surprise de découvrir que la di-

Voir LÉGER en A 2 >

SAÏNTE-FOY
LES INDÉPENDANTS SONGENT
À L'AIDE D'UN MÉDIATEUR...



LA MÉTÉO



Maximum -3,
minimum -9
Faible neige en
mi-journée. De-
main: neige le
matin. Détails
page C 2.

QUÉBEC,
102^e ANNÉE, N° 340
FLORIDE, 1.65 \$ US
MONTRÉAL,
OTTAWA 70¢ PLUS
TAXES
60¢ PLUS
TAXES



Mont-Sainte-Anne

www.mont-sainte-anne.com

GRÈVE Impasse

Suite de la Une

nombreuses discussions dans le passé. La demande était jugée trop coûteuse.

C'est devant cette impasse que le conciliateur a suspendu les négociations. En fait, il n'y a eu qu'une seule séance depuis l'automne, les démissions successives de Steve Cameron, Robert Chassé et de Claude Larose ayant forcé le report de deux d'entre elles.

DÉCOURAGÉ

Le président par intérim de la STCUQ, Emile Loranger, qui était encore confiant d'en arriver à une entente avec le Syndicat, s'avoue un peu découragé, ne sachant à quels saints se vouer. Pour lui, rien à faire, c'est M^{me} Boucher qui a tout bousillé au moment même où la direction était près d'en venir à une entente, peu avant la démission de MM. Cameron et Chassé. Maintenant, il craint d'avoir perdu le momentum, les parties s'étant cristallisées dans leurs positions.

Ce que semble confirmer indirectement le Syndicat des chauffeurs lorsqu'il rappelle que le conciliateur Jean Poirier et le médiateur Roger Lecourt avaient fait une proposition informelle qui aurait pu être acceptable aux deux parties, peu avant la démission de MM. Cameron et Chassé.

«C'était une exploration de leur part, pas une proposition ferme. Mais il ne manquait pas grand-chose», dit Normand Charbonneau.

Depuis, les ponts ont été coupés et les deux parties tournent en rond!

HUM, HUM!

Dans notre édition d'hier, dans le graphique de la Une, sous la photo de Caroline Brunet, apparaissait par erreur, le nom de Caroline Olivier. Nous nous en excusons auprès de M^{me} Brunet qui a mérité pour une quatrième fois d'affilée, le Mémoris d'or, au Gala de l'athlète de l'année et auprès de nos lecteurs.

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE

tirage du 09-12-98
7-7-3
3-5-6-1

6/49

tirage du 09-12-98
17-18-19-36-41-42
(complémentaire)
25

EXTRA

014048

QUÉBEC 49

tirage du 09-12-98
11-12-18-28-33-45
(complémentaire)
35

BANCO

tirage du 09-12-98
1-2-4-7-14-25-31-32-34-37
38-42-44-45-48-53-56-57-69-70

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale 3 à 8
Le Québec et le Canada 9 à 17
Le Monde 19

CAHIER B

Questions d'argent 1 à 12
Bourses 4 et 5
Opinions 10 et 11

CAHIER C

Le Monde Magazine 1 et 2
Arts et spectacles 3 à 11
Votre agenda 4
Ce soir à la télé 2
Annonces classées 8 à 10
Décès 10 et 11

CAHIER D SPORTS

Maurice Dumas 1
André-A. Bellemare 5
Statistiques 2 et 4
Jeux et B.D. 7

SERVICES

Abonnements 686-3344
1-800-463-2362
Annonces classées 686-3311
Carrières et Professions 686-3270
Internet www.lesoleil.com
Promotion 686-3342
Publicité Détaillants 686-3435
Publicité générale 686-3270
Rédaction 686-3394
Renseignements 686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMedia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5090 rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISBN 0319-0730

LÉGER Prudent

Suite de la Une

rective n'avait pas été suivie partout. Sur les 24 boîtes dépouillées, cinq électeurs ont voté pour le candidat qui n'était plus en lice.

«Mais en matière de contestation d'élection, il faut être prudent», a précisé M^{re} André-J. Brochet, selon qui il faut tenir compte «de motifs légaux», mais aussi de «motifs politiques».

ACTE DÉMOCRATIQUE

Le dépouillement judiciaire se déroule à Sainte-Foy, dans un local appartenant au Directeur général des élections. Une vingtaine de personnes y participent.

Trois équipes examinent minutieusement les 39 000 bulletins de vote et soumettent aux avocats les cas litigieux. Le tout dernier mot appartient au juge François Godbout.

Certains bulletins ont été rejetés parce que des électeurs ont utilisé un stylo plutôt qu'un crayon à mine. D'autres parce que non pas une mais deux marques avaient été inscrites sur le bulletin. Quelques-uns, enfin, parce que le nom du candidat, celui de Jean Rochon en l'occurrence, avait été encerclé — en plus du cercle qui avait été obscurci.

Pour le juge François Godbout, les dépouillements judiciaires, et particulièrement celui-ci, constituent une occasion pour les citoyens de mesurer «la qualité de l'acte démocratique» qui s'exerce au Québec.

Trois équipes examinent les 39 000 bulletins

OTTAWA Décès, d'une députée libérale

OTTAWA (PC) — La députée libérale Shaughnessy Cohen est décédée hier, à l'hôpital d'Ottawa, après s'être effondrée à la Chambre des communes. Elle était inconsciente lorsqu'elle a été emmenée d'urgence à l'hôpital.

M^{me} Cohen s'est affaïssée derrière son bureau, peu de temps après la période des questions.

Des députés voisins ont aussitôt écarté le bureau pour libérer l'accès à M^{me} Cohen, qui respirait difficilement, étendue par terre, les voies respiratoires bloquées par du sang.

Le député réformiste Grant Hill, qui est médecin, s'est immédiatement porté à son secours. Il lui a donné la respiration artificielle pendant envi-

ron 10 minutes, jusqu'à l'arrivée des ambulanciers. Il a aussi reçu l'aide des libéraux Hedy Fry et Bernard Patry, également médecins.

M^{me} Cohen, qui est âgée de 50 ans, était inconsciente lorsqu'elle a été transportée hors du parlement, a indiqué M. Hill. Selon M. Hill, ce dont M^{me} Cohen a souffert ne ressemblait ni à une attaque cardiaque, ni à une attaque d'apoplexie. Il a évoqué la possibilité qu'il puisse s'agir d'un problème gastrique, mais n'a pas pu en dire plus.

Plusieurs députés qui connaissent M^{me} Cohen, qui représente la circonscription ontarienne de Windsor-St. Clair, ont dit qu'elle souffrait de calculs biliaires et devait être opérée. Mais selon M.

Hill, l'incident ne ressemblait pas à une crise de la vésicule biliaire.

La Chambre des communes a suspendu ses travaux après ce qui est arrivé à M^{me} Cohen. Certains parlementaires ont quitté la Chambre en larmes. Le leader libéral en Chambre, Don Boudria, était si troublé qu'il a eu de la difficulté à expliquer la situation.

M^{me} Cohen est avocate de profession et préside le comité parlementaire de la justice. Mariée et mère d'un enfant, elle est connue pour son franc-parler, son style parfois caustique et sa passion pour la politique.

Elle a fait son entrée aux Communes pour la première fois en novembre 1993.



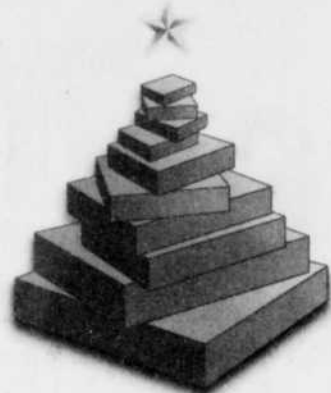
La députée libérale est transportée hors des Communes vers un hôpital d'Ottawa.

LE TRENTE ET UN®



POLO coton interlock 25.⁹⁵

Pur coton de poids supérieur, la meilleure sélection de 10 coloris mode, une économie de plus de 30% pour Noël. P.m.g.tg. Rég. 38.00*



À NOËL:
LA TRADITION MAISON



CRAVATE micro motifs 39.⁹⁵

Notre importation d'Italie, des cravates pure soie dans une variété de petits motifs géométriques aux coloris mode faciles à agencer.



CHEMISE coton fil à fil 39.⁹⁵

Pur coton d'une grande souplesse, coupe confort pour une chemise col pointu. Charbon, bronze, kaki, royal, minuit. 14 1/2 à 17 1/2. Manches régulières et longues. Rég. 65.00*

LE TRENTE ET UN®



COL ROULÉ torsadé 59.⁹⁵

Un style gagnant toujours très recherché de notre collection pure laine shetland, à offrir dans la boîte-cadeau Simons en 6 coloris mode. P.m.g.tg.tg. Rég. 85.00*

HEURES D'AFFAIRES DU TEMPS DES FÊTES: du 1er au 23 décembre, Place Ste-Foy et Galeries de la Capitale: du lundi au vendredi de 9h30 à 21h00, samedi de 9h30 à 17h00, dimanche de 10h00 à 17h00. Vieux-Québec: du lundi au samedi de 9h30 à 21h00, dimanche de 12h00 à 17h00.

la maison

simons

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

La carte de crédit Simons facilite votre magasinage et rapporte des points-bonis Simons



*LE PRIX RÉGULIER SIGNIFIÉ LE PRIX RÉGULIER. CET ARTICLE EST HABITUELLEMENT VENDU CHEZ SIMONS ET N'EST PAS EN INDICATION DU PRIX AUQUEL EST VENDUE LA MAJORITÉ DES ARTICLES EN QUESTION.

LE SABLIER DE L'AN 2000
Inscrivez-vous pour Noël!
686-3456
ou via le site Internet
www.lesoleil.com

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

LA BOTTINE SOURIANTE
28 et 29 décembre
Piste de danse dans la salle
SALLE ALBERT-ROUSSEAU
659-6710

CONGÉDIEMENT DE REYNALD JEAN

Il avait mal rédigé un bon de commande...

MARIE CAQUETTE
Le Soleil

■ QUÉBEC — L'ex-directeur des travaux publics de Val-Bélair, Reynald Jean, a été congédié pour avoir mal rédigé un bon de commande pour une boîte aux lettres destinée à remplacer celle qu'une niveleuse de son service avait cassée chez un citoyen en réparant l'accotement d'une rue.

C'est l'un des principaux reproches sur lesquels le procureur de Val-Bélair, M. Roger Pothier, s'est longuement attardé hier devant les commissaires de la commission municipale du Québec qui entendent l'appel logé par M. Jean.

L'ex-directeur aurait aussi fait du harcèlement et imposé une sanction disciplinaire par vengeance à l'égard de deux de ses 30 employés, selon le procureur de la municipalité. Ce que nie M. Jean.

Il a soutenu que la suspension sans solde imposée en 1992 a été entérinée par le conseil municipal et qu'elle avait donc un fondement. Un an plus tard, dans ce dossier, un arbitre de grief avait maintenu la sanction, mais réduit la suspension de dix à cinq jours.

Dans le cas de l'employé qui se plaignait de harcèlement et de persécution en 1993 (il a quitté depuis), l'ex-directeur a affirmé que ce n'était pas du harcèlement que de lui demander de faire le travail pour lequel il était payé. Classé chauffeur, cet employé refusait de travailler à la pelle lorsqu'il manquait d'ouvrage comme le prévoyait la convention collective. M. Jean a nié qu'il ait transgressé le principe de l'ancienneté dans l'attribution des tâches à cet employé pendant les cinq à six mois qu'aurait duré ce harcèlement, « sinon il y aurait eu des griefs et il n'y en a pas eu », répondait-il à l'avocat de la Ville.

Un autre manquement qui a conduit au congédiement de M. Jean est le fait qu'il n'a pas mis fin à la coutume qui régnait alors aux travaux publics de laisser le personnel emprunter des outils municipaux pour des fins personnelles.

« Il n'y avait aucune règle écrite l'interdisant. C'était une coutume comme dans plusieurs autres municipalités », s'est-il défendu. « Je ne l'ai pas modifiée. »

M. Jean a cependant cru bon de changer cette façon de faire lorsqu'il a constaté, pas mal plus tard, que le maire Claude Beaudoin paraissait lui reprocher d'avoir emprunté un climatiseur pendant quelques semaines durant l'été 1996. « On a essayé de me piéger », a-t-il plaidé. Une note a été inscrite à son dossier et son augmentation de salaire lui a été retirée. Fait inusité: M. Jean signalait qu'il a prêté des outils personnels au service des travaux publics pendant plus d'un an.

L'ex-directeur a souligné, au déplaisir de M. Pothier, que le maire lui-même utilisait du matériel emprunté à la Ville pour des travaux chez lui. « Le conseil devait être au courant (de la coutume) puisque M. Beaudoin faisait la même chose. »

Une rencontre entre MM. Beaudoin et Jean sur le sujet du matériel emprunté, en 1997, aurait marqué un tournant dans leurs relations jusque-là cordiales. L'ex-directeur a « senti un changement d'attitude » chez le maire. « J'ai senti qu'il ne voulait plus qu'on prête d'équipement. » « L'emprunt du climatiseur semble l'avoir dérangé. Ça été fini. » Il en a fait part à ses hommes à ce moment-là.

Un autre motif du congédiement de M. Jean par le conseil de Val-Bélair aurait été sa tolérance, en 1996, face au fait que le directeur général Gaétan Thellend avait demandé à un menuisier de fabriquer des meubles pour sa chambre à

Meubles de chambre à coucher du d.g. fabriqués par la Ville

coucher. Le directeur des travaux publics a admis avoir toléré que l'achat des matériaux se fasse via des bons de commande municipaux parce qu'il était certain que le directeur général rembourserait les dépenses faites pour lui. Il acceptait aussi que cela se fasse dans l'atelier municipal de menuiserie durant les soirs et les fins de semaine. M. Jean est intervenu, a-t-il

dit, lorsqu'il a appris que cet employé utilisait ses heures de travail pour terminer ce contrat. Il lui a demandé de rembourser la municipalité à même sa banque de temps.

M. Jean est allé livrer lui-même le mobilier. Il admettait hier que cela s'était fait sur ses heures de travail, mais qu'il donnait beaucoup d'heures à la municipalité. Mais « cela dépassait les limites que j'aille porter les meubles », a-t-il admis.

M. Jean croyait que le maire Beaudoin était au courant de la commande passée par le directeur général, ce qui n'était pas le cas, comme il a pu le constater plus tard, a-t-il indiqué.

Quant à la fameuse boîte aux lettres, M. Jean a témoigné que cet achat d'une vingtaine de dollars avait été inscrit dans le poste budgétaire de la base de plein air parce qu'il n'existait pas de poste spécifique pour le remplacement de petits articles brisés chez des citoyens (bout d'asphalte, de gazon ou autre) dans le budget de 3 millions \$ du service des travaux publics.



Reynald Jean

TRAGÉDIE DE BAIE-COMEAU

Copilote introuvable

La police suspend ses recherches pour retrouver le corps de Soledade Lauzon

STEEVE PARADIS
Collaboration spéciale

■ POINTE-LEBEL — La Sûreté du Québec a mis fin hier soir aux recherches visant à retrouver le corps de Soledade Lauzon, la copilote de l'appareil d'Air Satellite qui a plongé dans le fleuve lundi après son décollage de l'aéroport de Pointe-Label.

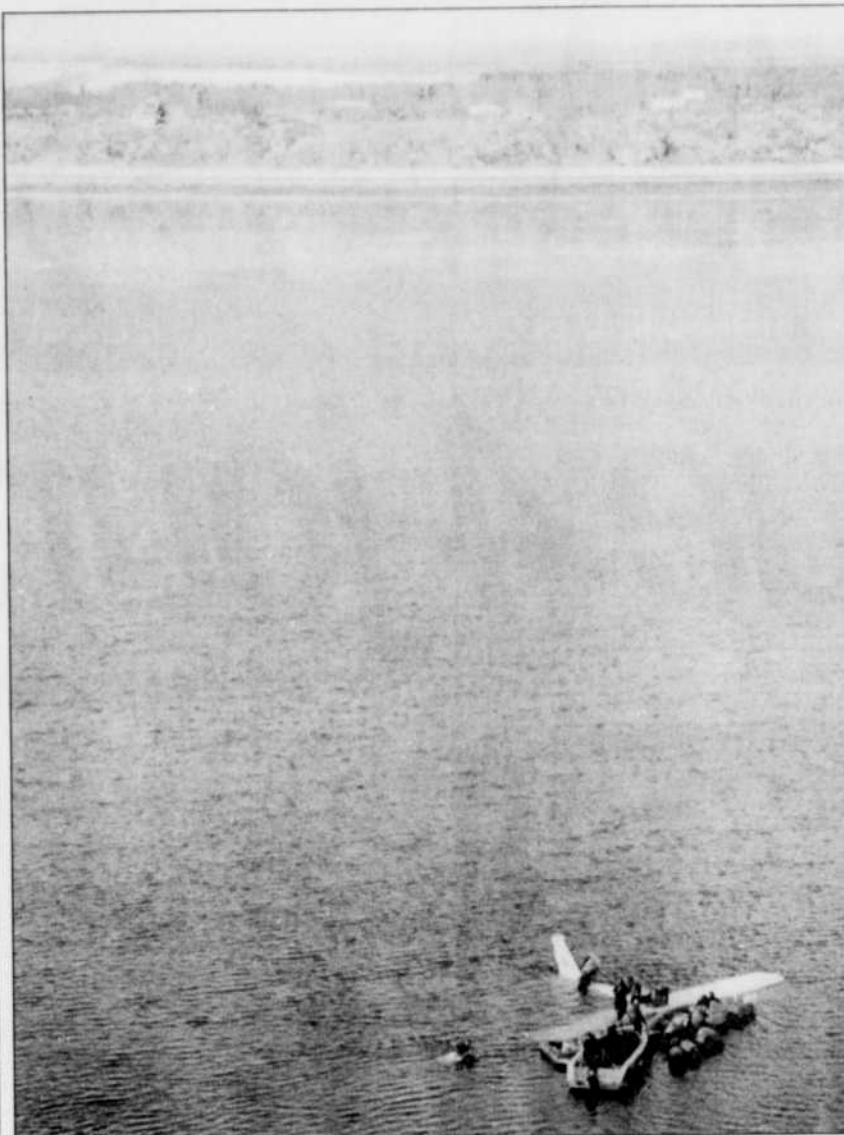
Selon toute vraisemblance, le corps de M^{me} Lauzon a été emporté au loin par la marée et il est aujourd'hui quasi impensable de penser le retrouver aux alentours des lieux du drame. La SQ a quadrillé un secteur de dix kilomètres carrés, autant par air que par mer ou à pied le long des berges, mais aucun indice ne laisse croire à la présence du corps.

Les autorités conservaient pourtant un mince espoir vers midi hier de retrouver le corps de la copilote de 23 ans sous l'avion, mais sans succès. Il devenait alors évident que poursuivre les efforts n'auraient rien donné. « Tout ce qui était humainement possible de faire a été fait », a indiqué la porte-parole de la Sûreté du Québec, Louise Prévost.

Le conjoint de la victime manquante, Daniel Caron, et la famille de Soledade Lauzon étaient sur place près du fleuve, tant qu'une mince lueur de retrouver la jeune femme brillait. Anéantis et le cœur brisé, ils ont quitté les lieux lorsque les recherches ont été officiellement interrompues.

Par ailleurs l'évêque de Baie-Comeau, M^{re} Pierre Morissette, a transmis aux familles éplorées l'offre de tenir des funérailles collectives. Selon Micheline Charbonneau, coordonnatrice de la pastorale au diocèse de Baie-Comeau, les familles n'avaient pas encore fait connaître leur décision, surtout en raison du fait que certaines dépouilles étaient à l'extérieur de la région pour des fins d'autopsie. Toutefois, selon ce qui a été possible d'apprendre, la famille d'au moins une des victimes a choisi d'honorer la mémoire de leur être cher dans le cadre d'une cérémonie privée.

Quoi qu'il en soit, le diocèse tiendra une veillée de prière présidée par M^{re} Morissette à la mémoire des sept victimes du crash, s'il n'y a pas de funérailles collectives. Cette veillée, qui sera ouverte à toute la population, se déroulera probablement lundi.



Selon toute vraisemblance, le corps de M^{me} Lauzon a été emporté par la marée.

Récupération réussie

Toutes les pièces du Islander dans un hangar

■ POINTE-LEBEL — Les manœuvres visant à dégager l'Islander de la compagnie Air Satellite, qui a entraîné sept malheureuses victimes dans sa chute dans le fleuve Saint-Laurent lundi, ont été plus difficiles que prévu en raison de la marée, qui a baissé moins vite que le souhaitait l'équipe chargée de ramener les restants de l'aéronef au sol.

Des manœuvres plus difficiles que prévu

Entrepris vers 8 h 30, les travaux nécessaires pour dégager l'avion ont duré de nombreuses heures. C'est finalement avec deux ballons flottants que le Bureau de la sécurité des transports (BST) a choisi de dégager les débris de l'appareil, cassé en deux. Les plongeurs de la SQ, qui avaient de l'eau environ jusqu'à la taille, ont pu fixer les câbles sous les deux parties de l'avion, la queue et la carlingue, vers midi.

Les autorités ont ensuite fixé les ballons flottants afin que les deux pièces de l'appareil puissent se soulever avec la marée montante. La queue de l'avion a été ramenée au sol aux

alentours de 17 h. Pour ce qui est de la carcasse de l'avion, le Bureau de la sécurité des transports a réussi à la ramener sur la terre ferme une heure plus tard.

Avec l'appareil, le BST dispose maintenant de quelques éléments afin d'éclaircir les circonstances de cette tragédie. Le Bureau, qui compte quatre enquêteurs sur place, a notamment obtenu les derniers enregistrements radio entre le pilote et la tour de contrôle de Mont-Joli.

Tous les effets personnels des passagers, les débris amassés en mer et les deux parties de la carlingue ont été transférés dans un hangar de l'aéroport de Pointe-Label afin que les enquêteurs du BST procèdent à une première expertise.

Par ailleurs, des informations recueillies ont permis de savoir qu'à part le pilote François Roch, qui se trouvait évidemment dans le cockpit, les deux autres miraculés de l'accident, Steeve Lemieux et Roger Bérubé, se trouvaient tout au fond de l'appareil. S.P.



La queue de l'appareil a été sortie de l'eau aux environs de 17 h.

OUVERT LES DIMANCHES 11h à 17h



SAVARD
BIJOUTIER-JOAILLIER

2485, chemin Saint-Louis
Sillery
418 653-3115

Pour Noël, que diriez-vous d'une magnifique bague sertie de diamants?

W.R. Savard vous propose une bague en or 14k, sertie de 3 diamants totalisant 0,22ct de pureté VVS et de couleur F-G

Courant 825\$ Spécial de Noël 600\$ (taxes incluses)

Nous avons également de nombreux autres modèles en magasin à prix variés



(quantités limitées)

CHARLESBOURG Septuagénaire disparu

La police de Charlesbourg est à la recherche de Laurent Ouellet, 77 ans, disparu de sa résidence du 4648, 6^e Avenue Ouest, depuis hier après-midi. Le sexagénaire, qui est atteint de la ma-ladie d'Alzheimer, porte d'ailleurs un bracelet à cet effet. Le numéro gravé est le 550 802. Il a en sa possession une passe de la STCUQ. La disparition a été constatée en fin d'après-midi car, d'habitude, il ne se s'absente pas plus qu'une demi-heure. M. Ouellet mesure 1m67 (5pieds et 6pouces) et pèse 67kilos, soit 170livres. Au moment de sa dispari-

tion, l'homme, aux cheveux gris sur un front dégarni, portait un pantalon vert foncé, un manteau 3/4 bleu marine, une casquette à carreaux bleus et gris et des gants gris en velours. Toute information permettant de la retracer sera appréciée par les policiers. Il suffit de composer le (418) 624-7631. C.V.

Voleurs des Fêtes

Le magasinage des Fêtes rime souvent avec une augmentation des vols d'autos dans les centres commerciaux et les policiers de Québec en ont eu la preuve hier après-midi, au Galeries de la Capitale. Vers 14 h, ils ont arrêté un jeune homme de 18 ans à bord d'une Honda Civic volée. Les agents estiment que ce suspect est le complice du véritable voleur, qui lui a

réussi à prendre la fuite à bord d'une autre auto volée, en direction de Trois-Rivières. L.M.

Collision sur la 20

Le conducteur d'un «pick-up» a été grièvement blessé dans une collision hier, vers 8 h, sur l'autoroute 20 est, environ 1 km après la sortie pour Saint-Jean-Port-Joli. Un camion-remorque qui roulait en direction est a tout d'abord heurté l'arrière du «pick-up» lorsqu'il n'a pu freiné assez rapidement. Le conducteur de la camionnette a dérapé et il s'est retrouvé face au trafic. L'homme de 58 ans est ensuite sorti de son véhicule, «probablement pour avertir les autres conducteurs de sa présence», selon

Réal Ouellet de la SQ. Le quinquagénaire a toutefois été frappé de plein fouet par un automobiliste. L.M.

Vol à la fermeture du IGA

Trois cagouleurs ont fait irruption dans le IGA du 2300, boul. Père-Lelièvre, mardi soir, alors que les employés terminaient leur journée de travail. En brandissant des armes de poing, ils ont forcé un employé à ouvrir le coffre-fort. Ils ont ensuite pris la fuite à bord d'un véhicule en emportant une bonne somme d'argent. Un maître-chien a ratissé le secteur, mais n'a pu retrouver les suspects. L.M.

MRC ETCHEMINS McCaughry se retire le temps de l'enquête

Le préfet est accusé de double facturation

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

LAC ETCHEMIN — Par une faible majorité, les maires de la MRC des Etchemins ont demandé hier soir au préfet et ex-candidat libéral dans Bellechasse, Roger McCaughry, de se retirer le temps qu'une firme comptable vérifie ses comptes de dépenses.

Dans un premier temps, les 13 maires et ainsi que M. McCaughry sont tombés d'accord afin qu'une enquête soit réalisée concernant les allégations de paiement en double d'un compte de dépenses du préfet. «Je ne suis pas en désaccord avec ça. S'il y a eu des erreurs, je suis prêt à les corriger. Ça n'a pas été fait de mauvaise foi», a affirmé M. McCaughry, hier soir à la réunion mensuelle du conseil de la MRC.

Il a d'autre part expliqué qu'il doit participer à de nombreuses réunions et qu'il fait ses comptes quatre ou cinq jours après.

«J'ai travaillé très fort pour la MRC. Comme maire et préfet et avec mon emploi au Sanatorium Bégin, je fait 30, 35 000 \$ par année. Je ne pense pas avoir volé personne», a-t-il dit.

Les maires de Sainte-Justine, Saint-Magloire, Saint-Prosper, Saint-Camille et Saint-Zacharie ont voté pour le retrait de M. McCaughry le temps de l'enquête.

J'ai
beaucoup
travaillé
pour
35 000 \$

ST-RÉDEMPTEUR

Le maire déploie l'attitude de l'opposition

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

SAINT-RÉDEMPTEUR — Le maire de Saint-Rédempteur, Jean-Claude Paquet, déplore le manque de collaboration des trois conseillers de l'opposition dans la préparation du budget de la municipalité de 6000 résidents.

«Je trouve ça lourd comme fonctionnement. Ça tiraille souvent. Pour une petite ville comme nous avons, c'est malheureux que les trois conseillers de l'opposition aient décidé de ne pas travailler en équipe avec nous», a-t-il commenté.

À la suite du rejet des propositions budgétaires lundi, M. Paquet a dit attendre les suggestions que pourraient présenter le conseiller Charles Morisset et les deux autres membres de son équipe. «Si elles sont bonnes, je vais les accepter», a-t-il indiqué.

M. Paquet demeure toutefois convaincu que le budget refusé par un vote de quatre contre deux était la meilleure solution dans les circonstances. Il a rappelé que la préparation des prévisions de revenus et de dépenses avait l'objet de bien des discussions en ateliers.

En raison de la hausse de certaines dépenses incompressibles et de la réduction de la péréquation en provenance du gouvernement québécois, le maire avait proposé de hausser de 2,6% le taux de la taxe foncière du 100 \$ d'évaluation. Un conseiller faisant partie de l'équipe du maire, Pierre Samson, a voté contre le budget du fait qu'il a été informé tardivement de la décision du gouvernement de couper la péréquation.

M. Paquet espère être en mesure de faire adopter le budget 1999 à la séance publique du 21 décembre avec la collaboration des conseillers de l'opposition.

Pour faciliter votre
MAGASINAGE DES FÊTES
nos magasins sont ouverts
JUSQU'À 21 H
DU LUNDI AU VENDREDI

SEARS

PRIX DE RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 13 DÉCEMBRE 1998, DANS LA LIMITE DES STOCKS

Plus que 4 jours!



679\$

NOTRE PLUS BAS
PRIX À CE JOUR

POUR CE LAVE-VAISSELLE
KENMORE^{MD} DOTÉ D'UN CAPTEUR

Rabais 170 \$. 13 touches électroniques et affichage à DEL. Système de lavage exclusif 'Sensor-Wash' à 6 cycles et réglage auto de la température. N° 15951. Rég. Sears 849,99.

Existe aussi en noir et en amande



998\$

ENSEMBLE LAVEUSE ET SÉCHEUSE
KENMORE DE CAPACITÉ 'SUPER PLUS'

Épargnez 321 \$ sur l'ensemble.

Laveuse 15 programmes. N° 27822. Rég. Sears

779,99. 599 \$

Sécheuse. N° 66822. Rég. Sears 539,99. 399 \$



599\$

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE KENMORE
'ÉDITION SPÉCIALE'

Rabais 100 \$. Minuteur électronique. Prises pour petits appareils. Éclairage fluorescent. Dossieret en verre. N° 64081. Rég. Sears 699,99.

Supplément pour tout amande, tout blanc et four autonettoyant



198\$

ASPIRATEUR VERTICAL KENMORE 12 A

Rabais 101 \$. Puissant moteur de 12 A pour un nettoyage en profondeur. Système de filtration triple. Électrobrosse 13 po, aspiration de coin. N° 38040. Rég. Sears 299,99.

De plus, avec la carte Sears,

pas de paiement avant l'an 2000 pour tous les gros appareils ménagers

Pas de paiement avant janvier de l'an 2000, sur approbation de votre crédit, avec la carte Sears. Achat minimum: 200 \$.

Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat.

Exclut les articles soldés de nos Centres de liquidation et les achats par catalogue. L'offre se termine le jeudi 24 décembre 1998. Renseignez-vous.

12208

Copyright 1998, Sears Canada Inc.

Découvrez tous les côtés de Sears^{MC}

Idée cadeau

Pour Noël, faites inscrire les noms
des personnes qui vous sont chères sur

LE SABLIER DE L'AN 2000

Inscription personnelle: 50\$ taxes incluses
Entreprises et corporations: 250\$ taxes incluses

Téléphonez au 686-3456

ou inscrivez-vous via le site Internet

www.lesoleil.com

LE SOLEIL

Et la tête, et les jambes, et la langue, et le troufion !

Saviez-vous que 2000 ans après la mort de Jésus-Christ, la tête de Jean-Baptiste, le saint patron du Québec, est de nouveau mise à prix ? Rappelez-vous vos classiques. La tête du saint, le précurseur du Christ, fut un jour offerte sur un plateau d'argent à Hérode, par la danseuse Salomé. À moins que ce ne soit le contraire !

La boucherie se répète. Ici même au Québec. Au Saguenay plus précisément. On vend des morceaux de la tête du baptiste en portions. Un peu comme de la tête fromagée. Et le plus étonnant, c'est que les pièces de choix se sont déjà envolées.

Tenez par exemple, la bouche qui a dû prononcer tant de paroles prophétiques, qui a dû clamer sur les dunes moyen-orientales... «...préparez la voix du Seigneur, rendez droits ses sentiers...» (c'est en tout cas ce que raconte la Bible), eh ! bien, cette bouche a été divisée en 29 parcelles qui ont été vendues 1000 \$ pièce. Il n'en reste plus un seul morceau. Le nez détaillé en 38 tranches, (il avait tout un pif Jean-Baptiste) est disparu aussi. L'œil droit, divisé en 24 lots de 1000 \$ chacun a déjà trouvé preneur. Mais l'œil gauche est resté intact. Voilà un mystère qu'il faudra éclaircir.

J'ai appris cela en fouinant dans le site Internet de Denys Premier, le roi de l'Anse-Saint-Jean. Ça fait un joyeux bout de temps que je ne vous ai pas parlé de lui. Mais assurément, il gigote encore. Il y a quelques semaines, le roi était même invité à Québec, à un déjeuner de Bleuets pour présenter son « plan d'affaires ».

Si vous suivez les péripéties de l'aventure royale depuis ses débuts, vous avez compris

que la constitution d'un royaume au Saguenay et tout le branle-bas qui l'a accompagné vise ultimement l'aménagement d'une gigantesque sculpture végétale d'un kilomètre carré du mont Édouard. Une œuvre monumentale susceptible de se transformer au gré des saisons. Pour financer cet ouvrage qui servira bien sûr la promotion touristique de l'Anse-Saint-Jean, la fondation de Saint-Jean-du-Millénaire vend donc symboliquement des parcelles de terrains. Comme on vend aussi des titres de noblesse, des duchés, comtés et baronnies. Symboliquement bien sûr. On peut même choisir une parcelle de l'anatomie du saint, sur Internet, un peu comme on joue au bingo, en indiquant son emplacement. Par exemple, pour la bouche, on pouvait miser le B 31-76. Avant qu'elle ne soit toute vendue.

Mais il reste encore des pièces de choix : les joues, la droite comme la gauche, sont restées intactes. Tout comme les couettes bouclées qui se détaillent 500 \$. Et les doigts, sauf l'index qui vaut 1000 \$ pièce et dont quatre des 31 segments ont été déjà retenus. Car la sculpture végétale comporte aussi une main dont l'index tendu pointe à l'horizon, quasiment menaçant.

Si je devais choisir un morceau parmi tout ce qui reste, je pense que je mordrais goulument dans la joue gauche. Celle dont il est dit... « si on te frappe la joue droite, tends la gauche ». Vous voyez, je n'ai pas oublié mes classiques...



Ghislaine Rheault
Ghrheault@lesoleil.com

En attendant de voir se dessiner la tête du saint patron sur les flancs de la montagne dédiée à Saint-Jean-du-Millénaire, l'exploration virtuelle des plis et replis de sa physiologie est plutôt amusante. On peut la trouver à l'adresse suivante : roidelanse.qc.ca

ET LES JAMBES !

Puisqu'il est question de l'anatomie des grands hommes, une lectrice prénommée Jac-que-line (comme celle de la Petite Vie), me fait part des observations anthropométriques qu'elle a recueillies en reluquant les statues de deux célèbres britanniques qui se dressent sur la colline parlementaire à Québec. Elle a remarqué que Maurice Duplessis, qui était un bas-cul, a été doté d'une paire de jambes démesurées qui le font paraître élégant. Ce qui était loin d'être le cas, dit-elle.

Mais à l'opposé, de Gaule, cet immense Français auquel on a rendu ici un hommage qu'il ne souhaitait pas, aurait des membres inférieurs disproportionnés par rapport à son torse.

« Je sursaute à chaque fois que je passe par là », dit-elle. Aurait-on interverti les fiches anthropométriques des deux hommes ?

Combien en coûterait-il de faire l'échange des guibolles », demande-t-elle ? Des guibolles. Voilà un mot que je ne connaissais pas. Merci Jac-que-line.

Mais si elle a raison, je me demande si on n'interviendrait pas aussi les nez de Robert Bourassa

et de René Lévesque quand ils monteront sur leur socle.

ET LA LANGUE !

Dimanche un père de famille de Thetford qui veut inscrire sa fille à une école anglaise plaide sa cause à la télé. Je veux que mes enfants aient « une meilleur emploi », a-t-il déclaré. Oui, « une meilleure emploi. Comme on dit « une belle escalier », « une belle hôtel », « une belle autobus ». Mais ce n'est pas grave. Il devait être terriblement impressionné de parler à la télé. Un Français n'aurait pas fait mieux. Il aurait dit « un meilleur job ». Même Mario Dumont, au débat des chefs, a parlé de la « vraie argent ». Non ce n'est pas grave. Si jamais Roger Gosselin a gain de cause, ses fillettes apprendront que « job », c'est masculin. En anglais comme en français.

ET LE TROUFION !

Excusez-moi de radoter ! Mais le spectacle de la générosité qui s'étale ces temps-ci outrageusement dans les médias, ça me donne envie de japper. On croyait avoir tout vu. Mais le pitoyable numéro de cirque auquel le jeune millionnaire Tony Tremblay s'est prêté récemment cette semaine en distribuant des chèques grands comme des vitrines, était indécemment. Il m'a fait penser à Marcel Aubut quand il fait tomber la manne sur les athlètes pour faire oublier qu'il a empêché les profits de la vente des Nordiques. Qu'une maison de courtage, (Geoffrion Leclerc, Marcoux, pour ne pas la nommer), utilise un moyen aussi grossier pour déguiser une opération d'autopromotion en geste de charité, cela dépasse l'entendement. Tant de vulgarité et de cynisme, ça donne envie de japper. Et je jappe.

CÔTE-NORD

Enseignant accusé d'agressions sexuelles

ISABELLE MATHIEU
Le Soleil

QUÉBEC — Un enseignant de Pentecôte, sur la Côte-Nord, a été accusé d'agression sexuelle sur cinq petits garçons à qui il aurait enseigné il y a 21 ans.

Grégoire Bernier, 54 ans, aurait agressé cinq élèves de l'école primaire Dominique Savio entre 1974 et 1977.

Le quinquagénaire, qui enseigne toujours en 5^e et 6^e années, a été arrêté chez lui mardi, dans le petit village de Pentecôte, entre Port-Cartier et Sept-Îles.

ENQUÊTE

L'enquête de la Sûreté du Québec s'est amorcée en juin, après qu'une des victimes, aujourd'hui âgée dans la trentaine, ait porté plainte. Les autres anciens étudiants qui au-

raient été agressés se sont manifestés au fil de l'investigation. Selon la SQ, les actes reprochés auraient eu lieu à l'intérieur de l'école.

Grégoire Bernier a comparu mardi au palais de justice de Sept-Îles et a été remis en liberté après avoir promis de ne pas entrer en contact avec les victimes alléguées. Il reviendra devant la cour le 5 janvier.

**Cinq élèves
auraient été
agressés
entre 1974
et 1977**

Le directeur de l'école Dominique Savio, Martin Sirois, précise que, tel que stipulé dans la convention collective, l'enseignant a été suspendu sans traitement pour la durée des procédures.

La nouvelle a eu l'effet d'une bombe dans la petite école de 63 élèves. « Oui, ça nous affecte, on est un peu en situation de crise, concède M. Sirois, avec une intervenante sociale, on a pris toutes les mesures pour atténuer le choc. »

EN BREF

Deux mois de prison pour une tentative de vol

Une peine de deux mois de prison a été imposée à Richard Therrien, l'homme de 40 ans arrêté en flagrant délit de tentative de vol, le mois dernier. Armé d'un couteau, l'individu poursuivait un jeune « punk » pour s'emparer de son sac à dos. Il avait été surpris par des patrouilleurs à pied de la sûreté municipale de Québec. R.H.

La razzia lui vaudra dix mois

Un des individus arrêtés lors de la razzia policière effectuée en septembre dans des points de vente de stupéfiants situés dans la basse-ville a écopé d'une peine de dix mois de prison. Il s'agit de Dominic Lapointe, un homme de 21 ans appréhendé dans un logement de la rue Papineau. R.H.

Sursis et probation pour un souverainiste exhubérant

Un sursis de sentence a été accordé à Daniel Dumont, ce souverainiste de 48 ans qui s'en était pris à un ancien militaire hissant le drapeau du Canada à l'hôtel de ville de Québec. L'incident était survenu en mars. Par ailleurs, l'accusé se trouvera en probation durant deux ans. R.H.

Sept ans de pen pour Rémi Royer

Une peine de sept ans de pénitencier a été imposée à Rémi Royer, un des individus accusés l'an dernier de se spécialiser dans le vol chez des personnes âgées. Le réseau, dont Rémi Royer, âgé de 30 ans, faisait partie, a semé la terreur durant environ un an à Sainte-Foy, Issoudun, Val-Bélair et Rivière-à-Pierre. R.H.

René Grenier cité à procès sur tous les chefs

Qualifié de prédateur sexuel par les policiers, le Victoriavillois René Grenier, 48 ans, a été cité à procès hier sur les deux accusations d'agressions sexuelles et l'accusation de grossière indécence qui pèsent contre lui relativement à des événements survenus durant les années 80. Après avoir entendu l'enquête préliminaire de Grenier, qui était représenté par M^{re} Ronald Robichaud, le juge Jacques Trudel de la cour du Québec, chambre criminelle et pénale, a décidé de le citer à procès sur les trois accusations telles que portées. Grenier, qui est présentement en liberté, reviendra devant la cour le 1^{er} février pour que soit fixée la date de son procès devant juge et jury. Les actes qu'on lui reproche ont eu lieu de 1985 à 1989, période durant laquelle il gardait à l'occasion les enfants de certains de ses amis. Les deux plaignants, aujourd'hui âgés de 17 et 25 ans, avaient huit et 11 ans où moment où les actes qui sont reprochés à Grenier auraient débuté. I.B.

Mise au point

**Veillez ne pas confondre
notre établissement**

LES VOÛTES DU CAVOUR

situé au 38, rue Saint-Pierre
Place Royale
Tél.: 694-1294

avec un restaurant portant
un nom presque identique
et situé à la Haute-ville.

**Les Voûtes du Cavour,
un restaurant où prime
l'excellence en tout point.**

Douillet !



- Semelles moulées exclusives, anatomiquement profilées
- Semelles en suède véritable absorbant l'humidité
- Semelles d'usure souples et antidérapantes pour un confort accru
- Fabrication exclusive à trois épaisseurs pour une forme durable
- Empeignes en suède durable
- Semelles d'usure robustes, garanties de ne pas se séparer des empeignes
- Semelles profilées confortables



les pieds
sur terre

chaussures de marche

PLACE DE LA CITÉ, STE-FOY 650-9136

Je
m'emballer
pour les
AILES

Offrez La puce-à-porter de Noël,
un certificat-cadeau électronique,
en valeurs de 10 \$ à 500 \$,
qui plaît à tout couple!



UN NOËL DOUX

Quoi de mieux pour se
la couler douce dans
le temps des fêtes?
Robe de chambre
signée Peignoir,
tout coton, manches
trois-quarts

109⁹⁵

OUVERT CE SOIR JUSQU'À 21H

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537 / CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537 / PLACE STE-FOY (418) 652-4537

J E S U I S U N I Q U E

PLACE
SteFoy

La SAAQ n'embauchera même pas la moitié des nouveaux agents du contrôle routier prévus

GUY BENJAMIN
Le Soleil

CÔTÉ SUD

Visitez notre nouveau magasin à
Place Ste-Foy

Profitez de nos
promotions régulières

EN PLUS
**DÉCEMBRE
SANS TAXES**
sur tout, tout, tout!

MEUBLES • CUISINE • GOURMET • SALLE DE BAINS
CADEAUX • LIVRES • LUMINAIRES • FER FORGÉ • ETC.

QUÉBEC — La Société d'assurance automobile du Québec réduit de plus de la moitié son projet d'ajout de personnel au contrôle routier. Ce ne sont plus 270 nouveaux employés, mais 125 dont il est maintenant question.

Le projet revu à la baisse, par rapport à juin, a été expliqué, hier, par Raymond Boisvert, nouveau grand patron du contrôle routier à la SAAQ depuis trois mois.

Il témoignait devant le coroner Luc Malouin dans le cadre de l'enquête sur l'accident d'autobus qui a fait 44 morts dans la côte des Éboulements. L'ajout de 125 personnes permettrait au Québec d'atteindre la parité avec l'Ontario, qui compte 390 employés pour faire la vérification mécanique, l'inspection en entreprise et le contrôle sur la route.

10 MILLIONS \$ DE PLUS

L'embauche de 125 personnes coûterait 10 millions \$, qui s'ajouteraient au budget actuel de 35 millions \$.

En plus des inspecteurs et des contrôleurs, qui se chiffrent actuellement à 273 personnes, le contrôle du transport routier compte aussi 123 employés, cadre et de soutien, ce qui signifie que 69 % du personnel travaillent effectivement à la sécurité routière.

La proportion du personnel d'encadrement a d'ailleurs fait sursauter le coroner Malouin. Le grand patron du contrôle routier l'a toutefois rassuré en précisant que les 125 nouveaux employés occuperaient des tâches directement reliées à la sécurité routière. Seulement cinq nouvelles personnes seraient ajoutées au secteur de soutien.

Le témoignage de M. Boisvert a permis d'apprendre que les transporteurs ont beau jeu les nuits de fin de semaine et des congés fériés. Aucun contrôleur routier n'est alors au travail. Les nuits de semaine, seulement 5 % du personnel est au travail.

Si le Conseil du trésor dit oui à la demande de la SAAQ, 8 % du personnel travaillera la nuit lors des congés fériés, alors que les nuits de semaine, le pourcentage du personnel en devoir passera à 17 %. M. Boisvert évalue que l'ajout de 125 employés

permettra d'émettre plus de constats d'infraction qui rapporteraient 3 millions \$ par an.

En plus, la surveillance supplémentaire permettra d'éviter des accidents et par conséquent de réduire de 600 000 \$ les indemnités versées par la SAAQ. L'intention est de doubler d'ici trois ans le nombre de vérifications mécaniques sur les véhicules lourds.

L'ajout de personnel est une mesure à moyen terme aux yeux du coroner, qui a beaucoup insisté pour connaître les mesures prises dans l'immédiat. Depuis le début de l'année, les inspecteurs de la SAAQ ont vérifié 15 % du parc d'autobus au Québec, soit environ 900 véhicules.

AUTOBUS DÉFECTUEUX

Ils ont constaté que 5 % des autobus souffraient d'une déféctuosité majeure, et 46 % d'une déféctuosité mineure.

Le patron du contrôle routier à la SAAQ a soulevé la désapprobation quand il a dit mettre l'accent sur les déféctuosités majeures.

On lui a vite rappelé que les déféctuosités aux freins de l'autobus dans lequel ont péri 44 personnes aux Éboulements étaient classées comme mineures.

ET LA SQ?

La gestion du contrôle du transport routier devrait-il revenir à la Sûreté du Québec, comme ce fut le cas de 1984 à 1990, avant de passer à la SAAQ. Mario Choquette, inspecteur-chef à la SQ a donné une réponse diplomatique à cette question.

« La SQ n'a pas amorcé de réflexion sur ce sujet », a-t-il d'abord répondu. Devant l'insistance du coroner et des procureurs, il s'est contenté de dire que si le gouvernement confie cette tâche à la SQ, « on va le gérer ».

Le coroner Luc Malouin a complété hier son enquête, après avoir entendu 100 témoins en 33 jours.

Il prévoit remettre son rapport, déjà rédigé à 50 %, à la fin de janvier. « Il ne faut pas créer un vent de panique. L'autobus demeure encore le moyen de transport le plus sécuritaire », a déclaré le coroner en guise de conclusion.

La proposition a fait sursauter le coroner

La moitié moins de monde, les jours de fête

JE SUIS UNIQUE

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

OPÉRATION BRACONNAGE



« Les braconniers notoires ne reculent devant rien », a constaté Jean-Pierre Caron, chef du Service de la conservation de la faune, en exhibant une pétrolière artisanale équipée d'un viseur laser et d'un concentrateur de faisceau de lumière.

Cinq tonnes de viande illégale distribuée aux institutions

MARC SAINT-PIERRE

Le Soleil

CHARNY — Illustration de la boucherie des braconniers de la région, ce sont quelque cinq tonnes de viande que le Service de la conservation de la faune (SCF) de Chaudière-Appalaches a saisie et acheminée à des organismes communautaires au cours du récent automne. « Au moins, cela a profité à des gens qui sont dans le besoin », a observé Jean-Pierre Caron, chef du Service de la conservation de la faune, en brossant le tableau de la lutte au braconnage, hier à Charny. De fait, du 20 septembre au 26 novembre, ce sont 162 infractions qu'ont dressées la trentaine d'agents du SCF, 90 de ces constats concernant les grands gibiers et 72 la chasse au petit gibier ou autres manquements à la loi. Dans le même temps, l'équipe de M. Caron a effectué 104 saisies de gibiers abattus illégalement, dont une vingtaine d'originaux et autant de cerfs de Virginie. « Nos opérations nous indiquent que les activités de braconnage, sans être en augmentation sensible, se maintiennent dans la région Chaudière-Appalaches. Plus que jamais, il est important de maintenir la surveillance du territoire et d'obtenir de la population qu'elle poursuive sa collaboration avec S.O.S. Braconnage », a noté le chef du SCF. En sus des prises illégales des braconniers, 28 armes leur ont été confisquées, en l'occurrence des fusils et carabines, des arbalètes et des arcs. Jusqu'à maintenant, ce sont 138 dossiers formels qui ont été activés, de quoi valoir aux présumés contrevenants des amendes de 145 400\$ au total. Mais il reste que les inventaires démontrent que, bon an mal an, entre 60 à 70 originaux se volatilisent.

GRICO poursuivi par deux frères Une affaire de 100 000\$

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

QUÉBEC — Deux autres poursuites en dommages contre des policiers de GRICO viennent d'être déposées en cour supérieure. Deux frères, de Québec et Val-Bélair, réclament chacun 50 000\$ d'agents de Charlesbourg, Sainte-Foy et Québec. En décembre 1997, François et Philippe Laliberté avaient dénoncé aux médias le traitement qu'ils disaient avoir reçu mois précédents dans un bar de L'Ancienne-Lorette. Chacun d'eux poursuit maintenant deux policiers. Le premier réclame 50 000\$ des agents Bert Martin, de Charlesbourg, et Roger St-Hilaire, de Québec. Le second en réclame autant des agents Roger Ferland, de Sainte-Foy, et Denis Nadeau, de Québec. Lors de la descente, Philippe Laliberté a demandé aux agents de GRICO s'ils avaient un mandat pour fouiller l'établissement. L'un d'eux a répondu qu'ils avaient « plein de mandats », sommant Philippe Laliberté de se rendre immédiatement avec lui dans la salle de toilette.

UN COUP SUR LA TÊTE

En arrivant à la salle des dames, le demandeur dit avoir reçu un coup derrière la tête et avoir été propulsé sur le mur. Deux policiers l'auraient ensuite roué de coups. Ils l'auraient ensuite traîné par terre, près du bar, et auraient continué à le tabasser devant tout le monde. Par la suite, les policiers ont amené M. Laliberté à l'extérieur de l'établissement. Quand ce dernier leur a demandé leur identité, un des policiers l'aurait traité de « gros bâtard, chien sale », ajoutant : « Y'é pas question que tu obtiennes notre identité. » Selon le demandeur, un des policiers lui aurait même craché au visage et l'aurait assailli de nouveaux coups dans les côtes et à l'estomac à l'aide d'une lampe de poche. Enfin, M. Laliberté aurait été traîné jusqu'à l'auto de patrouille et conduit jusqu'au poste de police de Sainte-Foy. Quant à François Laliberté, qui n'était pas assis en compagnie de son frère, il s'est identifié aux policiers en soulignant qu'il n'était pas en Russie. À ce moment, il a cru entendre son frère crier de façon désespérée à l'autre extrémité de l'établissement. Il a alors voulu aller s'enquérir de ce qui arrivait à Philippe. C'est là que les policiers l'auraient assailli en lui disant qu'ils l'inculperaient pour entrave à un agent de la paix. Quand François Laliberté a répliqué qu'il était anormal que son frère crie comme un « cochon égorgé », il aurait été projeté sur un juke-box. Après qu'ils eurent amené l'homme à l'extérieur, un des policiers aurait tenté de lui donner un croc-en-jambe. À sa deuxième tentative, il a réussi, de sorte que le demandeur est tombé tête première par terre, après quoi les policiers lui auraient sauté dessus. L'un d'eux aurait dit : « En arrivant aux cellules, il y aura juste toi et moi; je vais te détacher et t'organiser ça. » Les deux frères auraient été détenus sans savoir pourquoi et sans possibilité de parler à un avocat de 0 h 30 jusqu'à environ 5 h. Une semaine après avoir dénoncé GRICO aux médias, les deux hommes recevaient des sommations, l'un pour entrave et menaçant, l'autre pour voies de fait et entrave.

L'OPÉRA
DÉJEUNER FRUITÉ
STEAK A1 SUR LE GRIL
2 pour 1
SUR NOS BROCHETTES DE FRUITS DE MER, DE BOEUF, DE SOUVLAKI ET DE POULET
Bar salon
L'OPÉRA
Spécial 5 à 7
VIDÉO POKER
Ouvert jusqu'à minuit
3265, ch. Sainte-Foy (angle Duplessis)
654-0019

L'ENSEIGNE DU CUIR
GALERIES CHARLESBOURG
1^{re} Avenue
Allure décontractée
Manteau Perfecto
Cuir Rodéo
Spécial **399⁹⁹\$**
Pantalon cuir
Spécial **149⁹⁹\$**
Jupe cuir
noire ou brune **124⁹⁹\$**
Nous payons les taxes pour vous sur toute la marchandise en magasin.
Service de réparation (estimation gratuite)
GALERIES CHARLESBOURG
622-1634

Grand air!
Le ski de fond aux meilleurs prix
Régulier : 256,96 \$
Spécial **204⁹⁹\$**
Skis Rossignol
Bottes Rossignol
Fixations Rottefella NNN II
Bâtons Swix
Régulier : 296,96 \$
Spécial **249⁹⁹\$**
Skis Fisher
Bottes Salomon
Fixations Salomon Profil
Bâtons Swix
Test de combi, pose et préparation inclus !!!

Grand style!
Grand choix de manteaux
Nos marques :
Kanuk
Chlorophylle
North Face
Alizée
Louis Garneau
Patagonia
Sierra Designs
Nos spécialités :
Ski de fond Hors piste
Télémark Raquettes
Vêtements Camping
La boutique officielle du Centre National d'entraînement Pierre Harvey et de Skibec Nordique !
HEURES D'OUVERTURE JUSQU'À NOËL
Lundi ou vendredi : 9 h 30 à 21 h
Dimanche : 12 h à 17 h
A l'ouest de Place Laurier !
TAÏGA
boutique sports-plein air
1200, avenue de Germain-des-Prés • Sainte-Foy
Téléphone : 418.658.2742

BIRKS
Pour qu'un vœu se réalise, il suffit souvent d'y croire.
a. Cadres, à partir de 40 \$
b. Bagues à diamant solitaire, en or 18 carats, à partir de 5 300 \$
c. Carafe en cristal, 150 \$; verre 40 \$

BIRKS
LES CADEAUX BIRKS. depuis 1879.

BIRKS
Donner, c'est s'offrir la joie de faire plaisir.
d. Montre deux tons pour homme, 495 \$
e. Anneaux torsadés en or 18 carats, 100 \$
f. Bagues « Trilogy » en argent sterling, à partir de 90 \$

BIRKS
g. Bagues « Lagos » en argent sterling, à partir de 550 \$
h. Pendentif à diamant, en or 14 carats, à partir de 1 100 \$; dormeuses, à partir de 2 100 \$
i. Boucles d'oreilles façon nœud, à partir de 175 \$
j. Montre en or 14 carats pour femme, 995 \$
k. Salière et poivrière, 85 \$

BIRKS

BIRKS

BIRKS

Place Ste-Foy 653-4035. Pour plus d'informations, composez le 1-800-682-2622 • http://www.birks.com

CENTRE MÈRE-ENFANT Au CHUL selon la Commission médicale

LOUISE LEMIEUX
Le Soleil

QUÉBEC — La Commission médicale régionale maintient sa position sur le Centre mère-enfant. Le regroupement de la pédiatrie, de l'obstétrique et de la néonatalogie doit se faire. Au CHUL.

Présidée par le D^r Pierre d'Amours, pneumologue à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, la commission médicale de la région s'est réunie cette semaine pour discuter une autre fois du Centre mère-enfant. La position des médecins de la région est ferme: oui, il faut un Centre mère-enfant et c'est au CHUL qu'il doit être, «il n'y a aucun doute possible», affirme le président, car, «transférer la pédiatrie à Saint-François, ce serait comme transférer un hôpital. Et l'expertise ne suivra pas».

L'obstétrique de Saint-François est plus facile à déménager dit-il, parce que le personnel qui y travaille est plus facilement identifiable contrairement à la pédiatrie, où beaucoup de spécialistes travaillent à la fois avec les adultes et les enfants.

Sans ces spécialistes auxquels ils ont fréquemment recours, les pédiatres ne veulent pas déménager.

De toute façon, il faut voir le problè-

me sous l'angle régional, poursuit le D^r d'Amours. Idéalement, toutes les spécialités médicales devraient être regroupées dans un seul établissement. C'est loin d'être le cas à Québec. Avec le CME au CHUL, on passerait de cinq à quatre hôpitaux universitaires: le CHUL, l'Hôtel-Dieu, l'Enfant-Jésus et Laval. «Et cela est un pas dans la bonne direction», insiste le D^r d'Amours.

De leur côté, les syndicats de Saint-François d'Assise ont à leur tour mis la main sur les derniers chiffres sur la faisabilité de CME au CHUL. Les syndicats feront connaître leur position conjointe la semaine prochaine.

Comme nous l'écrivions dans notre édition de mardi, le comité du CHUQ conclut qu'il en coûtera deux fois plus cher pour localiser le CME au CHUL: 14,5 millions \$ à Saint-François contre 27,8 à 30,5 millions \$ au CHUL selon les étages utilisés.

Parallèlement à l'étude faite par le CHUQ, la Régie a demandé à un ingénieur de faire une évaluation de coûts pour un CME avec un moins grand nombre de lits que prévu initialement. Richard Montreuil évalue à 16,8 millions \$ les coûts pour un CME de 88 lits de pédiatrie et de 50 lits de néonatalogie.

Lévis investit 10 000 \$ pour le sauvetage de la Davie

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

■ LÉVIS — De quoi confirmer que la survie du chantier Davie est au cœur de ses priorités, la Ville de Lévis vient de verser une subvention de 10 000 \$ au Comité permanent Industries Davie.

«Nous réitérons notre engagement à mettre toutes nos énergies pour assurer la survie de ce dernier grand chantier maritime du système Grands-Lacs-Saint-Laurent», a expliqué le conseiller municipal Gilles Lehoullier en faisant référence à l'aide financière consentie au comité.

Pour Lévis, la relance du chantier est un enjeu de taille, ne serait-ce que parce qu'elle en tire 950 000 \$ en revenus fiscaux. Mais par-delà cette considération de l'administration municipale lévisienne, Industries Davie doit être perçu dans un contexte beaucoup plus large, de l'avis du conseiller.

«Au cours de la dernière décennie, les travailleurs des Industries Davie ont ef-

fectué plus de 25 millions d'heures de travaux avec des retombées économiques directes et indirectes de 5 milliards \$. Québec et Ottawa en ont retiré en impôt environ 1,8 milliard \$ pendant cette même période. À capacité nominale, le chantier peut employer 1800 travailleurs, 200 contremaîtres et assistants, 150 professionnels, 50 cadres, ce qui représente une masse salariale d'environ 120 millions \$ par année», a-t-il illustré.

Le chantier est porteur de technologies, aussi complexes que celles de la NASA, qui en font un «leader mondial»,

notamment dans le contexte de l'exécution des travaux de la plate-forme Spirit of Columbus et du programme Amethyst, a ajouté M. Lehoullier.

L'aide financière de la Ville, laquelle devrait être limitée bientôt par au moins deux instances socio-économiques de la grande région de Québec, survient au moment où démarrent les travaux du groupe de prospection chargé par le gouvernement Bouchard de trouver un acquéreur.

Deux autres intervenants devraient bientôt imiter la Ville

Constitué de représentants d'Investissement Québec et du directeur de la Fédération de la métallurgie (CSN), Philippe Tremblay, le groupe de travail inclut un délégué du Comité permanent Industries Davie. Il s'agit de l'homme d'affaires André Fortin, avocat et comptable, dont le choix «a fait l'unanimité auprès de tous les partenaires de la Rive-Sud et de la Rive-Nord», a souligné le conseiller.

L'ANCIENNE-LORETTE

La dette est presque disparue

ROBERT FLEURY
Le Soleil

■ L'ANCIENNE-LORETTE — La dette diminue à L'Ancienne-Lorette. Et c'est parce qu'elle est presque réduite à néant que les taxes seront encore gelées l'an prochain même si les dépenses, elles, augmenteront de 1,18%.

«J'autofinance l'augmentation des dépenses par une dette diminuée», confirme le maire Émile Loranger. Il déposait son budget mardi soir au conseil.

En effet, la dette totale de L'Ancienne-Lorette est de 2,7 millions \$. Dans son calcul comptable, le maire en impute seulement 800 000 \$ directement à la charge de ses contribuables compte tenu qu'une dette de 1,9 million \$ a été contractée au nom du gouvernement pour financer la construction de la bibliothèque et la réfection du boulevard Hamel.

«Nous avons la plus faible dette au Québec», se réjouit celui qui occupe le poste de maire depuis 1983 et qui sollicitera un autre mandat dans 11 mois.

Son service de la dette a chuté de plus de moitié en cinq ans, et cela, malgré le transfert graduel de responsabilités de la part du gouvernement, une facture de 655 238 \$ cette année, et autant l'an prochain.

«Le transfert de responsabilités du gouvernement est arrivé au même moment où mes frais de financement diminuaient», dit-il. Ainsi, la baisse du service de la dette permet d'éponger la moitié de sa contribution au déficit zéro.

Autres dépenses incontournables, celles que la municipalité hérite comme quote-part de la CUQ et de la STCUQ, une augmentation de 2,4% pour la CUQ et de 2,9% pour la STCUQ. Le président par intérim de la STCUQ devait s'attendre à rencontrer des dépenses accrues car il avait augmenté ce poste budgétaire cette année.

L'Ancienne-Lorette est une municipalité constituée de citoyens de classe moyenne, essentiellement résidentielle. Son territoire restreint en limite le développement car elle a perdu sa partie rurale, maintenant annexée au territoire de Sainte-Foy. Par conséquent, elle n'anticipe guère de nouvelles rentrées fiscales, d'où le contrôle serré

qu'elle exerce sur ses dépenses.

Son budget de 13 millions \$ augmentera de 100 000 \$ l'an prochain pour rencontrer les frais occasionnés par l'élection. Les employés municipaux n'ont reçu qu'une augmentation de 1% cette année.

Les travaux d'immobilisations se font aussi avec parcimonie.

«Nos immobilisations dépendent de notre capacité de payer. Ça oscille toujours autour de 1,5 million \$», dit M. Loranger, quitte à retarder ce qui peut l'être, explique-t-il.

«Nous passons en revue les projets et nous allons toujours à l'essentiel», dit-il. Le maire se défend bien de faire de fausses économies en retardant des projets qui pourraient être plus coûteux à réaliser par la suite.

Cette année, c'est la rue Notre-Dame qui grugera plus de la moitié du budget d'immobilisation. Elle sera revampée sur toute sa longueur. Dans deux ou trois ans, ce sera au tour de la rue Saint-Paul, des travaux majeurs cette fois car il faudra refaire son infrastructure en partie. Son parc informatique devra être rehaussé l'an prochain.

En l'an 2000, c'est 1 million \$ qu'il faudra consacrer à l'amélioration du réseau d'aqueduc et d'égoûts, et 565 000 \$ en 2001.

Économisez 25%

OZONE

Sur les bottes d'enfants Acton et Sorel et sur les vêtements Ozone et Alaska pour enfants, d'ici le 24 décembre.

ALASKA



- Jusqu'à -40°C
- Imperméables
- Lavables et séchables à la machine
- Résistants

- Hommes • Femmes • Enfants
- Tailles jusqu'à 4XL

Horaires des Fêtes
Lundi au vendredi : 9h30 à 21h00
Samedi : 9h30 à 17h00
Dimanche : 11h00 à 17h00

Les magasins Croft
710, rue Bouvier, Québec 622-1340
2053, St-Jean-Baptiste, Chicoutimi 549-3857



Le supermarché de
l'AUT
LE SOLEIL
le lundi

En utilisant la carte Simons,



**vos points-bonis
s'accumulent!**

Une autre valeur mode exclusive!

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

LE TRENTE ET UN



parka
mouton
retourné

799.⁹⁵

Chaleur et confort, le mouton retourné est inégalable. De notre collection de trois-quarts en mouton, le style col tailleur et poignets givrés, long zip sous patte boutonnée. Brun. M.g.tg. Rég. 995.00*

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

LE QUÉBEC LE CANADA

LOI DU DIVORCE

Les enfants d'abord

Non à la garde partagée obligatoire

NAHLAH AYED
Presse canadienne

■ OTTAWA — Un comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes a émis hier des recommandations qui visent à mettre fin aux batailles entre parents divorcés pour la garde des enfants.

Le comité, dont les travaux ont été marqués par des tensions au sein de ses membres et avec les groupes qui ont comparu devant lui, a passé la dernière année à étudier des façons d'amener mères et pères à s'impliquer dans l'éducation de leurs enfants après la rupture de leur mariage.

Le comité a affirmé hier que les deux parents devraient avoir accès aux informations concernant le développement et les activités de leur progéniture, comme les dossiers scolaires et médicaux.

Le comité recommande de plus que soit reconnue l'importance des relations des enfants avec leurs grands-parents, leurs frères et sœurs et les membres de la famille élargie, et que ces relations soient encouragées.

Le comité ne va cependant pas jusqu'à recommander de rendre la garde partagée obligatoire dans tous les cas de divorce, comme les représentants des groupes de pères l'avaient espéré.

Le rapport, intitulé « Pour l'amour des enfants », propose plutôt le maintien du système actuel, en vertu duquel c'est aux tribunaux qu'il revient de décider quel parent aura la garde des enfants, et pendant combien de temps. Mais l'intérêt des enfants doit passer avant toute chose, insistent les auteurs des recommandations. Cela signifie qu'au lendemain d'un divorce, « les parents seront égaux en termes de droits », affirme le député libéral et coprésident du comité, Roger Gallaway. « Les enfants ont droit à deux parents après un divorce. »

Le comité recommande par ailleurs la création d'un registre national informatisé des ordonnances de garde d'enfants, et souhaite que le Procureur général développe une solution nationale au problème des enfants enlevés par un de leurs parents.

Les travaux du comité conjoint ont donné lieu au lobbying intensif de

groupes de femmes et de groupes de défense des droits des pères souhaitant amener le membre du comité à voir les choses de leur point de vue. Des membres du comité ont dit considérer être parvenus à un heureux compromis dans le rapport final.

Ils veulent que les enfants aient leur mot à dire dans le processus du divorce, peut-être en impliquant des avocats qui pourraient représenter leurs intérêts spécifiques.

Le comité n'a pas non plus recommandé des punitions sévères pour les parents qui refusent à leur ex-conjoint l'accès aux enfants en se fondant sur de fausses accusations d'agressions sexuelles ou de mauvais traitements — une mesure que les groupes de pères réclamaient. Mais il suggère que le gouvernement envisage de revoir les dispositions du Code criminel qui traitent des fausses accusations et déclarations sous serment.

Le comité propose aussi que les gouvernements mettent à la disposition des couples en instance de divorce des moyens comme la médiation pour atténuer les conflits entre ex-conjoints.



Le député libéral Roger Gallaway et la sénatrice Landon Pearson ont rendu leur rapport public, hier.

Les parents
seront
égaux en
termes de
droits

RÉFORME ÉLECTORALE

Chevrette moins pressé

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

Le ministre Guy Chevrette

QUÉBEC — Le ministre Guy Chevrette réagit surtout avec méfiance lorsque le Parti libéral du Québec suggère d'examiner l'idée d'accorder un certain nombre de sièges de député au prorata des voix recueillies.

Mardi, le député libéral Christos Sirros a indiqué que sa formation politique veut ranimer le débat sur les mérites d'un mode de répartition des élus à la proportionnelle du vote.

« Il y a trop de distorsions, en ce moment, a-t-il dit. Nous, du PLQ, sommes un point en avant dans le vote populaire (44% pour les libéraux et 43% pour les péquistes); mais le PQ a comme 50% de plus de sièges que nous (75 péquistes; 48 libéraux). »

M. Chevrette a accueilli sans enthousiasme la suggestion. Pourtant, l'article 11 du programme du PQ préconise « un mode de scrutin fondé sur la formule proportionnelle compensatoire pour corriger les abus les plus flagrants de notre système électoral ».

« Vous avez raison, c'est dans le programme du parti depuis belle lurette — depuis les années 1970 —, a indiqué le ministre responsable de la Réforme électorale. Il y avait eu un large débat vers 1976. Depuis, cela n'a jamais refait l'objet d'une grande discussion. Ce n'est pas mauvais qu'on refasse le point là-dessus. Mais on va le ramener d'abord au niveau du parti. On verra après. »

Pour M. Chevrette, pour ce qui est des règles du jeu actuelles, « je ne crois pas que ça entache la démocratie. J'ai gagné (dans Joliette) avec 10 000 votes (d'avance). (Jacques) Chagnon (dans Westmount-Saint-Louis), avec 25 000. Cela ne donne qu'un siège. Si les gens veulent tous

voter pour le même (candidat), dans un quartier, c'est leur problème. »

M. Chevrette laisse entendre qu'il ne faut pas s'alarmer que l'Action démocratique du Québec n'ait qu'un seul élu, soit son chef, Mario Dumont, tout en ayant l'appui de près de 500 000 électeurs. « On a connu pire, en 1973. On a eu 30% du vote et six députés. »

Surtout il se méfie du PLQ. « Les libéraux sont très peu fiables, plaide-t-il. Demain, leur chef (Jean Charest) aura peut-être changé d'idée. »

« Il ne faut pas se fier à M. Sirros, a-t-il enchaîné. C'est le même gars qui s'est comporté, en Chambre, de façon épouvantable dans le dossier de la santé », a-t-il fait savoir, en faisant allusion à un esclandre, provoqué par le député libéral, qui a failli se terminer par un échange de coups, peu avant le déclenchement de l'élection.

Pour M. Chevrette, le dossier prioritaire à régler, en matière de représentation électorale, c'est la carte d'identification des électeurs. « L'affaire de TQS — la supercherie montée par les animateurs de *La Fin du monde est à 7 heures*, où une personne, baptisée Gertrude, a pu voter cinq fois —, ce n'est pas réjouissant. Ça montre la perméabilité du système. »

M. Sirros a indiqué, il y a deux jours, que le PLQ ne s'objectera probablement plus à l'idée que les citoyens s'identifient pour voter. « L'objection fondamentale, a dit en substance M. Sirros, c'est que cela bousculait les moeurs à la veille des élections, avec tous les doutes que cela soulevait. »

« Ah, Seigneur, il est devenu pour, mais après l'élection », a ironisé le député-ministre de Joliette.

PORNO SUR LES ORDINATEURS DE L'ÉTAT

Trop cher à contrôler

Québec compte sur le professionnalisme de ses fonctionnaires

GILBERT LEDUC
Le Soleil

QUÉBEC — Compte tenu que le nombre de plaintes contre des internautes trop curieux n'est pas si élevé que ça — il y en a eu moins de cinq cette année — et que les coûts d'un système de contrôle des allées et venues des fonctionnaires sur le réseau Internet seraient astronomiques, le gouvernement du Québec compte sur le professionnalisme et le sens des responsabilités de ses employés afin que ceux-ci utilisent l'Internet seulement pour des fins liées à leur travail.

À la Direction générale des services informatiques gouvernementaux (DGSIG), on insiste pour dire que la sensibilisation des employés de l'État est le principal remède pour calmer les ardeurs de ceux qui seraient tentés d'aller naviguer sur des sites pornographiques ou de participer à des groupes de discussion sur des sujets controversés.

Les révélations faites plutôt cette semaine voulant qu'un employé du Vérificateur général aurait utilisé son micro-ordinateur pour demander, via un courrier électronique, des renseignements à caractère sexuel a ravi les discussions sur les moyens que l'État doit prendre pour éviter que les outils de travail prêtés à ses employés servent à des fins autres que celles liées à leurs tâches normales.

Directeur général de la DGSIG, Bernard Beauchemin révèle qu'au cours de la dernière année, « moins de cinq plaintes » ont été portées par des citoyens contre des fonctionnaires qui auraient utilisé le réseau informatique gouvernemental pour entrer en contact avec des sites pornographiques ou du même acabit. Dans tous les cas où la preuve fut faite qu'il y avait eu une mauvaise utilisation de l'Internet, des sanctions furent prises contre les employés.

M. Beauchemin tient à préciser que moins de cinq cas par année, c'est bien peu compte tenu qu'environ 10 000 salariés de la fonction publique ont accès au réseau Internet. Selon lui, il serait « injustifié » d'investir des deniers publics pour appliquer des « moyens extraordinaires » afin de détecter

quelques cas d'exception. Des contrôles *a priori* existent déjà pour « bloquer » certains sites ou pour bannir des groupes de discussion.

S'il regrette qu'un événement comme celui survenu au Vérificateur général éclabousse toute la fonction publique, Bernard Beauchemin croit par contre qu'il favorise une sérieuse prise de conscience individuelle et collective des risques encourus par une utilisation douteuse de l'Internet. Tôt ou tard, ceux ou celles qui naviguent là où il ne faut pas se feront prendre la main dans le sac. « Il faut se rappeler que toutes les communications faites à partir du matériel de l'État porte la trace gouvernementale et bien souvent celle de l'utilisateur lui-même. C'est un pensez-y bien. »

La DGSIG a énoncé un code d'éthique relatif à l'utilisation d'Internet qui précise, entre autres, que les utilisateurs du réseau Internet doivent y recourir qu'aux seules fins de l'accomplissement de leurs tâches. Ils s'engagent également à se réserver l'usage exclusif de leur code d'identité et d'en assumer la responsabilité des actions qui y

sont associées. Un manquement au code entraîne l'imposition de mesures administratives ou disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement. La plupart des ministères et organismes font signer ce code d'éthique à leur personnel.

Dans un autre ordre d'idées, le site Internet du gouvernement du Québec connaît un succès sans précédent: le nombre mensuel de visiteurs dépasse maintenant le cap des deux millions. En mars 1998, on comptait 48 000 documents indexés au site; il y en a maintenant 90 000.

Un employé
du
Vérificateur
a visité des
sites pornos

GRANDE VENTE

avant Noël

Toutes nos collections
sont réduites

jusqu'à 50%

TOUTES LES TAXES
SONT INCLUSES
DANS NOS PRIX

COORDONNÉS

FINK - DELMOD - MAMUT

Importés d'Allemagne

pulls - vestons - pantalons - jupes - chemisiers

Cour: 2175 à 7765

Spécial 139\$ à 499\$

Groupe de VESTES DE LAINE BOUILLIE

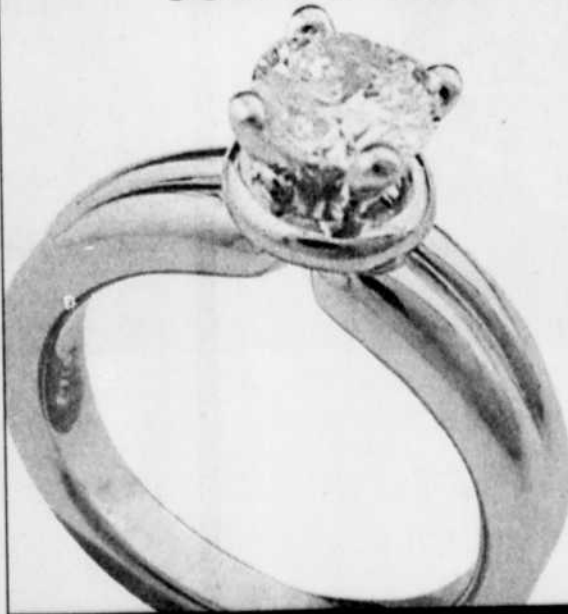
Importées d'Autriche

Cour: 4815 à 9265

Spécial 329\$ à 529\$

Nouvel article de tricot et jupes de coton

Mawnsquin

Ouvert le dimanche de midi à 17h
Toutes les taxes sont incluses dans les prixPLACE DE LA CITÉ
559-4798SOLITAIRE DE 1 CARAT
SUR OR 18K

PENELOPE

Service
d'horloger
sur place

Place Sainte-Foy

6 5 3 • 0 9 4 5

« J'aimerais donc pouvoir parler anglais! »

CLIC, parce que vous n'avez pas de temps à perdre!

365\$

Basé sur un ratio
de 4 à 6 personnes
Programme de 45 heuresAussi disponible,
cours les
samedis

Début des cours: 11 janvier 1999

CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES

CHARPENTIER
CLIC STE-FOYPour information:
659-2542Le plus grand réseau privé d'enseignement des langues au Québec.
Enregistré à la mesure de crédit d'impôt remboursable à la formation.
Accrédité auprès de la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre



DES BEAUX CADEAUX

129\$

FORFAIT PRÉPAYÉ ANALOGIQUE

Pour 129\$, obtenez un téléphone MicroTAC 650e de Motorola et 50\$ de crédit de temps d'antenne.

35¢ la minute, aucun contrat, aucune vérification de crédit, aucune facture mensuelle, aucuns frais d'activation, aucuns frais quotidiens. Une fois votre temps d'antenne écoulé, vous n'avez qu'à vous procurer une carte pour votre forfait Prépayé analogique ou Prépayé SCP numérique offerte en coupures de 25\$ et de 50\$.*

Service prépayé 50\$

Internet gratuit
À l'achat d'un téléphone mobile, obtenez EN PRIME une trousse promotionnelle d'accès à Internet Sympatico Bell incluant 50 heures de navigation gratuites par mois pour une durée de trois mois.*

FORFAIT PRÉPAYÉ SCP NUMÉRIQUE

Pour 129\$, obtenez un appareil SCP numérique** et 30\$ de crédit de temps d'antenne.

Bell Mobilité
Communiquez comme personne

*Les cartes expirent 90 jours après que le montant ait été porté au compte. **Ne fonctionne que dans la zone de couverture numérique. Certaines conditions s'appliquent. L'activation à un forfait Bell Mobilité est requise. Le client doit s'abonner à Sympatico au plus tard le 31 janvier 1999. Après cette date, il n'aura droit qu'à 50 heures gratuites pour un mois. Chaque heure supplémentaire sera facturée au tarif de 1,50\$, taxes en sus.

Notre catalogue est sur Internet. Faites vos achats en ligne au www.bellmobilite.ca/noel

Pour plus d'information, composez le 1 888 4MOBILE.

*Marque déposée de Bell Canada. Utilisée en vertu d'une licence. Toutes les marques et tous les noms de produits sont des marques de commerce des fabricants respectifs. Taxes en sus pour tous les prix indiqués. Tous les produits indiqués sont offerts jusqu'à épuisement des stocks. Offres sujettes à modification ou annulation sans préavis. Détails en magasin.

- | | | | | | | |
|---|---|---|--|--|--|---|
| <p>CENTRES DE COMMUNICATION PERSONNELLE</p> <p>Québec
Centre Cellulaire Charest
Tél.: (418) 687-2121</p> <p>La CelluBoutique
Les Galeries de la Capitale
Tél.: (418) 627-8962</p> | <p>Ste-Foy
La CelluBoutique
Tél.: (418) 650-1000</p> <p>Bell Mobilité Laurier
Place Laurier
Tél.: (418) 659-3400</p> <p>CENTRES CELLULAIRE PLUS</p> <p>Chicoutimi
Cellulaire Chic enr.
Tél.: (418) 696-0506</p> | <p>Cellulaire Chic
Place du Royaume
Tél.: (418) 696-4464</p> <p>Québec
Bell Mobilité Hamel
Tél.: (418) 871-7776</p> <p>AGENTS AGRÉÉS</p> <p>Alma
Cellulaire Chic
Tél.: (418) 668-7771</p> | <p>Beauport
Inter Cellulaire enr.
Tél.: (418) 660-9909</p> <p>Chicoutimi
Le Maître du Cellulaire
Tél.: (418) 690-9300</p> <p>Jonquière
Cellulaire Chic
Tél.: (418) 695-3105</p> | <p>Lévis
La CelluBoutique
Rive-Sud
Tél.: (418) 837-0222</p> <p>Novicom Technologies
Tél.: (418) 838-3999</p> <p>Québec
C.B.C.I Télécom
Tél.: (418) 626-1800</p> <p>CTM Québec
Tél.: (418) 627-6000</p> | <p>La Clief de Sol
Tél.: (418) 627-0840</p> <p>Rivière-du-Loup
La CelluBoutique
Tél.: (418) 868-8888</p> <p>Robertsonville
Le Pro du C8 Inc.
Tél.: (418) 338-3440</p> <p>Roberval
Cellulaire Chic
Tél.: (418) 275-0606</p> | <p>St-Jean-Christophe
La CelluBoutique
Rive-Sud
Tél.: (418) 834-9001</p> <p>Ville Vanier
La CelluBoutique Vanier
Tél.: (418) 682-2355</p> <p>Le Maître du Cellulaire
Tél.: (418) 682-5553</p> |
|---|---|---|--|--|--|---|



RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX

Des hôteliers furieux contestent la réglementation

JEAN-SIMON GAGNÉ
Le Soleil

QUÉBEC — Depuis 1997, les règlements qui régissent la vente d'alcool au Québec sont devenus beaucoup plus corsés. En réaction, l'Association des hôteliers du Québec (AHQ) et le Château Bonne Entente ont déposé lundi une requête devant le tribunal administratif du Québec pour qu'il fasse déclarer inconstitutionnel l'article 32.1 de la loi sur la Régie des alcools, des courses et des jeux. Cet article, jugé trop draconien, permet à la Régie de suspendre ou de révoquer le permis d'un commerçant coupable d'infraction. « Avec les nouveaux règlements, des hôteliers respectables sont traités comme des bandits. On se trompe de cible en prenant tout le monde pour des contrebandiers », estime le directeur général de l'AHQ, M. André J.

Un article donne droit de vie et de mort à la Régie

Lauzon. Selon M. Lauzon, la loi stipule que toutes les bouteilles possédées par un établissement hôtelier doivent arborer un timbre de droit émanant de la Société des alcools. Il suffit qu'un seul timbre soit arraché ou décollé pour que le commerçant se retrouve dans l'illégalité. Or, la moindre infraction, peu importe sa gravité, entraîne l'enclenchement du processus de suspension d'un permis, même si le constat d'infraction ne le mentionne pas. « Après une infraction, les détenteurs de permis d'alcool croient habituellement que leurs ennuis se terminent lorsqu'ils paient l'amende. Rien n'est plus faux. Le paiement d'une amende est une sorte d'aveu de culpabilité », explique-t-il. Le Château Bonne entente s'est associé à la requête de l'AHQ après avoir eu maille à partir avec la Régie. Durant un cours de formation dis-

pensé au Château, quelques bouteilles n'auraient pas arboré le sacro-saint timbre de la SAQ. Aux yeux de M. Lauzon, cet incident mineur illustre bien la situation délicate de plusieurs établissements hôteliers ayant fait l'objet de vérifications de routine. Il cite l'exemple d'un bar où les policiers ont retrouvé un sachet de vin quasiment vide dans un frigo.

Les employés ont bien tenté d'expliquer que le contenant de carton arborant le timbre avait été jeté parce qu'il était abimé. Rien à faire, l'explication n'a pas été retenue par les autorités. « Ça n'a pas de bon sens ! On les soupçonnait d'avoir rempli eux-mêmes le sachet avec du vin de contrebande, s'insurge-t-il. C'est absurde, ce serait aussi difficile que de

remettre le caramel dans la Caramilk ! » La requête déposée lundi sera entendue par le tribunal administratif du Québec le 3 février. D'ici là, l'Association entend porter d'autres cas devant les tribunaux. « Pour un établissement hôtelier, la suspension d'un permis d'alcool pour une infraction mineure constitue une véritable catastrophe. »

Le supermarché de l'USAGÉE LE SOLEIL le lundi

Alerte à la bagosse

Profitant du temps des Fêtes, divers groupes lancent une campagne de lutte contre l'alcool illicite, sollicitant la collaboration du public pour dénoncer cette pratique. Info-Crime Québec et le comité d'Actions concertées pour contrer les économies souterraines (ACCES) ont lancé un message télévisé, hier, qui se veut une mise en garde au public. Le temps des Fêtes est particulièrement propice à la vente d'alcool illicite, tout comme les fêtes de fin d'année scolaire et les partys de bureau, soulignait le D^r Albert Nantel, toxicologue au Centre de toxicologie de Québec. Or, ces alcools frelatés peuvent causer la cécité ou même la mort, indiquait le D^r Nantel. « Celui qui achète ça achète un billet de loterie. Le prix peut être une canne blanche ou un chien guide », prévenait le D^r Nantel, en conférence de presse hier à Montréal. Le méthanol, souvent utilisé pour ajouter un pouvoir alcoolisant dans de telles potions, n'est pas détectable au goût, soulignait-il. (PC)

Il y a un manteau signé **Claudia Dollard** pour vous monsieur...

SOLDE DE MANTEAUX

Directement du manufacturier
jusqu'au 15 décembre
50 - 75% de rabais

55° Parallèle

1775, boul. Jean-Talon Sud, Sainte-Foy
682-5940

Semaine: 9h à 17h
Samedi: 12h à 17h

8 JOURS EXCEPTIONNELS



Laissez-vous séduire...
Profitez de rabais supplémentaires sur tout, tout, tout!

Nous vous offrons le meilleur rapport qualité-prix. Nous le garantissons.

CLASSIQUE
1215, boul. Charest O.,
Québec, 681-0171
CONTEMPORAIN
18, rue Courcellette,
Québec, 681-0171

LA GALERIE DU MEUBLE

ROCHE BOBOIS
9, rue Courcellette,
Québec, 681-4101
RIVE-SUD
170, rue Kennedy, Lévis,
818-9982

DÉCORATION INTÉRIEURE
www.lagaleriesdumeuble.com
1 800 463-2277

Se termine dimanche 13 décembre 1998

Horaires des Fêtes: Lundi au mercredi 9h à 17h30. Jeudi et vendredi 9h à 21h. samedi 9h à 17h. Dimanche 12h à 17h.

Certains articles présentés sont en quantités limitées et peuvent différer d'un magasin à l'autre.

HERNEST

VENTE ÉPARGNEZ JUSQU'À **50%** sur la marchandise sélectionnée!

Montréal
Québec
Ottawa
Toronto
Gatineau
Sherbrooke
Chicoutimi
Trois-Rivières

H O N M E

JUSTE À TEMPS POUR NOËL L'ÉVÉNEMENT CLICK! 10, 11 ET 12 DÉCEMBRE 1998 INFORMATIQUE

LES GRANDS NOMS DE L'INDUSTRIE À PETITS PRIX

KIOSQUE COMPAQ
EN VEDETTE

Presario 2264 ---- **1 609 \$**
Plateforme Cyrix, moniteur 15 po
300 MHz/32 Mo/4 Go/32x/56k
40,25 \$/mois sur 48 mois

Presario 5050 ---- **2 069 \$**
Plateforme Celeron
333 MHz/96 Mo/8 Go/32x/56k
51,75 \$/mois sur 48 mois



KIOSQUE APPLE
EN VEDETTE

iMac ---- **1 789 \$**
233 MHz/32 Mo/4 Go/CD/56k
44,75 \$/mois sur 48 mois

Power Book G3 ---- **2 199 \$**
233 MHz/32 Mo/2 Go/CD/121 STN
54,99 \$/mois sur 48 mois

TAUX DE FINANCEMENT SPÉCIAL DE 9,25 % (jusqu'au 12 décembre seulement).
LOGICIELS HYBRIDES À PARTIR DE 25 \$.
COMMENCEZ À PAYER EN JUIN 1999 SEULEMENT!

Click!
informatique

Participez au CONCOURS ÉVÉNEMENT CLICK! et CLICK! pourrait vous rembourser votre achat jusqu'à concurrence de 2 500 \$! Tous les détails en magasin. Apple, le logo d'Apple, iMac et Macintosh Powerbook sont des marques déposées d'Apple Computer Inc.

2786, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy
Tél.: (418) 654-0506



Concessionnaire autorisé



Une députée pressée

La députée de Lévis ne perd pas de temps. Linda Goupil tient une conférence de presse, ce matin, pour annoncer une augmentation du nombre de places en garderie dans la circonscription qu'elle représente depuis le 30 novembre. M^{me} Goupil, comme tous les candidats gagnants, n'a pas encore prêté serment comme députée. Au cabinet du président de l'Assemblée nationale, une porte-parole fait savoir que M^{me} Goupil peut agir comme représentante de Lévis depuis hier matin, lorsque le Directeur général des élections a transmis la liste officielle des élus. « Elle a commencé à recevoir son salaire de députée à partir de ce moment, d'ailleurs. » Le communiqué émis par M^{me} Goupil pour une annonce gouvernementale est le premier à parvenir à la Tribune de la presse parlementaire. M. C.

PARKER
INSIGNIA

La collection comprend: stylo plume, stylo à bille roulante, stylo à bille et portemine.
Disponible en 4 couleurs
De 55\$ à 95\$.

Les plus grandes marques aux meilleurs prix.

BOUTIQUE DU
Style

PLACE LAURIER
SAINTÉ-FOY
AUSSI À LAVAL ET SAINT-BRUNO

GALERIES CHAGNON
LÉVIS

SANTÉ

Ottawa réinvestira
Rock reste vague sur la marge de
manoeuvre donnée aux provinces

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral va réinvestir dans le domaine de la santé dans son prochain budget, mais il n'est pas clair si ces crédits seront octroyés sous forme de transferts inconditionnels aux provinces ou si le fédéral y attache des conditions.

Le ministre de la Santé, Allan Rock, a pris cet engagement hier aux Communes.

« La santé sera le sujet de notre prochain réinvestissement majeur, a déclaré M. Rock. Nous avons l'intention de cibler la santé, un domaine dans lequel le fédéral a un rôle important à jouer, tout en respectant la juridiction des provinces. Dans le prochain budget, nous allons agir pour remplir nos obligations. »

Le député bloquiste de Témiscamingue, Pierre Brien, a voulu savoir si les fonds promis seraient remis aux provinces par l'entremise du Transfert social canadien, comme le réclament unanimement les provinces.

M. Rock n'a pas voulu se prononcer. Le ministre est resté tout aussi vague sur la création d'un programme de soins à domicile.

« Nous sommes en train de considérer toutes nos options, mais la préoccupation, c'est d'avoir un réinvestissement significatif », a-t-il affirmé.

Le ministre de la Santé a précisé toutefois que ce programme était une « priorité » du fédéral et des provinces et que le gouvernement fédéral avait un rôle à jouer « pour s'assurer que le systé-

me d'assurance-maladie demeure un programme pancanadien ou national ».

Pour sa part, le ministre des Finances, Paul Martin, a souligné qu'il faudra attendre le dépôt de son budget pour connaître les « modalités » du réinvestissement fédéral en matière de santé.

Il a réitéré que le fédéral voulait « travailler en partenariat avec les provinces ».

Quel montant le fédéral réinvestira-t-il dans les soins de santé? M. Rock n'a pu le dire. À prime abord, il trouve que la proposition du comité des Finances de rehausser de 1 milliard\$ le plancher des sommes versées en espèces à compter de 1999-2000 constitue « un bon point de départ ».

« On ne peut dire combien exactement, mais je peux vous dire que je suis personnellement en train de convaincre tout le monde qu'on doit réinvestir un montant significatif, qu'il existe de vrais défis devant nous dans le domaine de la santé. »

La création du programme fédéral des bourses du millénaire l'an dernier a créé des conflits avec les provinces, qui ont unanimement imploré Ottawa de ne pas créer un nouveau programme qui empièterait sur un champ de compétence provincial.

Au cours d'une conférence téléphonique mardi, les premiers ministres provinciaux ont insisté pour que le fédéral rétablisse les transferts en matière de santé par l'entremise du Transfert social canadien et ce, avant de conclure une entente sur l'union sociale.

MÉDICAMENTS
Manif pour
la gratuité
en faveur
des démunis

MONTREAL (PC) — Une dizaine de personnes ont manifesté en faveur de la gratuité des médicaments pour les personnes à faible revenu, hier à Montréal.

Le groupe a remis une mise en demeure symbolique à cet effet, au bureau du premier ministre Lucien Bouchard à Montréal.

Les manifestants sont demeurés au rez-de-chaussée de l'édifice d'Hydro-Québec, qui abrite les bureaux du premier ministre.

C'est un constable spécial qui s'est chargé de venir cueillir la « mise en demeure ».

En fait, il s'agissait d'un gros carton sur lequel était rédigé le message du groupe.

Au nom des personnes âgées, des malades et des personnes à faible revenu, le groupe demande la gratuité des médicaments pour toutes les personnes vivant sous le seuil de la pauvreté tel que défini par Statistique Canada.

Notre verrerie de cristal loge dans de jolies boîtes-cadeaux prêtes à offrir. Les flûtes à champagne, les verres à vin rouge ou les verres à vin blanc sont groupés en ensembles de quatre.

De 35 \$ à 40 \$



Taillée dans une soie dix-neuf mommés, la nuisette Holt Renfrew est offerte en ivoire, rouge, prune ou noir.
68 \$
Le petit kimono assorti.
98 \$

Extrait de notre gamme The Sharper Image, la pendule-calendrier parlante ne manque pas d'attributs : 15 mélodies pour le réveil ou la détente, quatre sonneries de rappel et une voix donnant l'heure et la température ambiante.

45 \$



SOUS LE PIN, IL EST DE CES BOÎTES REMPLIES DE PROMESSES.

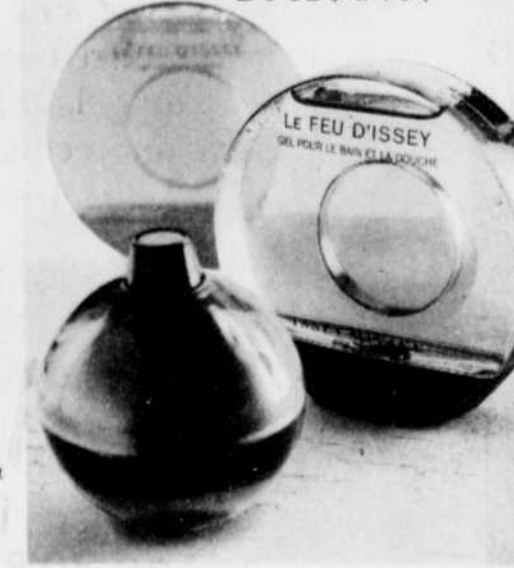
Les fruits en conserve. Les canneberges parfumées à l'orange et à la cannelle, les poires au triple-sec, les cerises au brandy et les pêches redhaven dans leurs bocaux d'un litre.

De 24 \$ à 32 \$



Le sac à souliers Holt Renfrew orné de pompons en castor rasé. Ce bel accessoire est offert en suède marron, noir ou marron et noir.
55 \$

Le Feu d'Issey. La gamme comprend l'atomiseur d'eau de toilette, la lotion pour le corps et le gel pour la douche.
De 52 \$ à 76 \$



SAVOIR TRANSFORMER LA PRÉPARATION DES FÊTES EN MOMENTS AGRÉABLES. C'EST INSTALLER LA MAGIE ET LA JOIE DE L'ANTICIPATION.

Chez Holt Renfrew, les rayons et boutiques regorgent de présents féeriques que nous serons heureux d'emballer, sans frais, dans notre fameux papier doré. Brillent les étrennes!

HOLT RENFREW
FONDÉ À QUÉBEC EN 1837

www.holtrenfrew.com

QUÉBEC : PLACE SAINTÉ-FOY • (418) 656-6783 MONTRÉAL : RUE SHERBROOKE, ANGLE DE LA MONTAGNE, (514) 842-5111
CENTRE ROCKLAND, (514) 738-3500 OTTAWA : 240, RUE SPARKS • (613) 238-2200
Heures d'ouverture prolongées pour la période des fêtes.

De la GRANDE visite pour les PETITS!

Adibou en personne

Les enfants, venez me rencontrer chez CDVD!

Mercredi 9 décembre de 16h à 21h

Jeudi 10 décembre de 16h à 21h

Samedi 12 décembre de 15h à 20h

Cyber et ses amis!

Voyez aussi CYBER et ses amis, en compagnie de l'auteur du logiciel, Marie-Claude Bélanger
Samedi 12 et dimanche 13 décembre de 11h à 17h

CDVD

L'ultime espace du
CEDEROM et du VIDEODISQUE
909, Pierre-Bertrand (voisin de l'entrepôt du hockey)
www.cdvd.net
418 527-0444 Courriel: cdvd@cdvd.net

Idées cadeaux
Renaud

Obtenez l'assiette creuse en prime sur chaque couvert que vous achetez.

Offre valide sur les modèles Arctic Berries, Blue, Green et Gold de la compagnie Noritake.

RENAUD et Cie vous offre, depuis 150 ans, le plus beau choix de vaisselle, verrerie, coutellerie et cadeaux à Québec.

Renaud & cie
Maintenant deux magasins

82, rue St-Paul
Québec
692-0122

355, rue Marais
Vanier
(voisin de Tomas Tam)
681-1944

Heures d'ouverture:
du lundi au vendredi, 9h à 17h
sam., 9h30 à 16h30

Heures d'ouverture:
du lundi au mercredi, 9h30 à 17h;
jeudi, vendredi, 9h30 à 21h;
samedi, 9h30 à 16h30;
dimanche, 12h à 16h30

La police a chargé, selon les manifestants

Violente émeute sur le passage de Chrétien à Vancouver

■ VANCOUVER (CP) — C'est la police qui aurait déclenché mardi soir l'affrontement avec des manifestants rassemblés devant un hôtel où avait lieu une activité partisane présidée par le chef libéral Jean Chrétien, affirment certains participants à la manifestation.

« Il n'y a eu aucun avertissement, a dit Traci Park. Ils ont commencé à marteler leurs boucliers et puis ils ont commencé à frapper les gens avec leurs matraques et leurs boucliers, et à les repousser avec leurs motos. »

Mais selon une porte-parole du service de police de Vancouver, l'escouade antiémeute n'a fait que répondre à la menace de la foule après que plusieurs manifestants eurent franchi le cordon de sécurité ceinturant l'hôtel Hyatt Regency.

« Nous n'avons jamais perdu le contrôle, mais nous courions sûrement le risque de le perdre », a dit l'agente Anne Drennan.

Au moins quatre personnes ont dû être hospitalisées, blessées par des coups de matraque, et neuf manifestants ont été arrêtés.

La manifestation aurait attiré près de 700 personnes, selon les estimations de la police.

Les huit hommes et la femme arrêtés ont été libérés sans accusation hier matin. La police va cependant examiner la vidéocassette-témoign des événements, afin de déterminer s'il convient de porter des accusations, a dit M^{me} Drennan.

Quatre agents, qui ne portaient pas d'équipements antiémeute, ont été légèrement blessés, a ajouté M^{me} Drennan.

La manifestation a été organisée par plusieurs groupes de militants qui accusent le premier ministre Chrétien d'avoir ordonné la violente répression contre des manifestants opposés à la participation du dictateur indonésien Suharto lors du sommet de l'APEC, l'an dernier, à Vancouver.

L'agent Drennan a indiqué que la manifestation de mardi avait commencé dans le calme, mais que des manifestants se sont progressivement éparpillés à l'extérieur de la zone réservée à leur attention, en face de l'entrée de l'hôtel.

Ils ont pris d'assaut la rue, obligeant la police à bloquer la circulation. Puis ils se sont rués vers l'entrée du sta-



Un ambulancier prodigue des soins à un des manifestants blessés.

tionnement et une porte de service pour interdire l'accès aux militants libéraux, a expliqué M^{me} Drennan.

Il y a eu de la bousculade, puis quelqu'un a invité la foule à « reprendre les rues ».

Main dans la main, des manifestants

se sont à nouveau dirigés vers l'entrée principale de l'hôtel où ils ont chargé des policiers, a poursuivi M^{me} Drennan. Plusieurs agents ont été renversés par des manifestants qui avançaient dans la cour de l'hôtel, là où on les a arrêtés.

Ces émeutiers formaient un groupe qui s'était dit prêt à commettre tout acte de désobéissance civile, a dit une manifestante, Julie McGregor.

C'est à ce moment que l'escouade antiémeute est intervenue. Selon la police de Vancouver, les agents ne se sont servis de leurs matraques que pour se protéger des manifestants qui s'accrochaient à leurs casques et à leurs boucliers.

Bien qu'ils avaient sur eux des bombes de poivre de Cayenne, ils ont préféré ne pas en asperger la foule. Comme ils étaient trop près d'elle, ils craignaient que les vapeurs ne se retournent contre eux.

Les policiers n'auraient autrement pas hésité à recourir au poivre de Cayenne, a indiqué Anne Drennan, bien qu'ils fussent conscients de la valeur symbolique de cette arme.

La colère qui anime toujours les manifestants depuis la répression policière lors du sommet de l'APEC est principalement attribuable au fait que la GRC les a aspergés de poivre de Cayenne sans prévenir.

Traci Park a indiqué que la police s'en est également pris à des gens qui menaient une manifestation passive en face de l'hôtel.

Édition spéciale
Jimmy ↕ DESCENTE

- Manteau « Descente »
- Skis et fixations « Rossignol »
- Porte-skis

INCLUS à l'achat ou à la location
Valeur de 1 250 \$

Un petit remontant pour bien passer l'hiver.

Y a de quoi aimer l'hiver avec le 4x4 Jimmy Descente, car en plus des skis, il offre tout un équipement de série: moteur Vortec V6 4300 de 190 chevaux, pont arrière autobloquant, boîte automatique 4 rapports, régulateur de vitesse, sacs gonflables, volant inclinable, freins antiblocage aux 4 roues, suspension tout terrain, roues en aluminium, climatiseur, verrouillage des portes, lève-glaces et rétroviseurs à réglage électrique.

Aucun dépôt de sécurité[†], transport et préparation inclus à la location.

298 \$/mois*
Location 36 mois
ou 30 899 \$ à l'achat**



2,9%
de financement à l'achat***
4,9% de financement à l'achat également
disponible jusqu'à 60 mois.



ROSSIGNOL

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec
Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1999 Jimmy Descente 2 portes en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif. * Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de 3 925 \$. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Première mensualité exigée à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Frais de 12¢ de kilomètre après 60 000 km. †Aucun dépôt de sécurité sur approbation de GMAC. **A l'achat, préparation incluse, transport et taxes en sus.

Le concessionnaire peut vendre à prix moindre.***Taux de financement de 2,9% à l'achat disponible jusqu'à 36 mois et 4,9% de 37 à 60 mois. Exemple de financement à 2,9%: 30 000 \$ incluant transport (720 \$), préparation et taxes: 36 versements de 871,11 \$, coûts en intérêts 1 359,96 \$, coût total 31 259,96 \$. Exemple de financement à 4,9%: 30 000 \$ incluant transport, préparation et taxes: 60 versements de 564,76 \$, coûts en intérêts 3 885,60 \$, coût total 33 885,60 \$. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez www.gmcanada.com.

JIMMY ↕ DESCENTE

ACCIDENTS DE TRAVAIL

Une blessure admissible... en dehors des heures de bureau et des lieux de travail

La cour d'appel du Québec crée un précédent

MONTRÉAL (PC) — Il est possible de subir un accident de travail en dehors des heures de bureau et à l'extérieur des lieux de travail.

C'est du moins ce que viennent de conclure deux juges de la cour d'appel du Québec dans un jugement qui vient d'être rendu public.

Claude Lapointe est « enquêteur-ajusteur » pour la Communauté urbaine de Montréal. Il travaille au bureau le matin et sur la route l'après-midi. Le 6 juin 1989, comme tous les matins, il arrive en voiture dans un parking privé près du bureau, aux alentours de 7h45. Il se retourne pour prendre la valise de documents contenant aussi son lunch et pesant une dizaine de kilos, déposée sur le plancher arrière de la voiture. La manoeuvre lui vaut une entorse lombaire. Il sera absent du travail 13 jours.

M. Lapointe s'est plaint d'avoir subi un « accident de travail » à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).

La loi définit ainsi l'accident de travail: « Un événement imprévu et soudain attribuable à toute cause, survenant à une personne par le fait ou à l'occasion de son travail et qui entraîne une lésion professionnelle. »

La CSST refuse sa demande parce qu'au moment de l'accident, M. Lapointe n'était pas sous la responsabilité de son employeur. Le Bureau de révision confirme la décision: l'incident était banal pour quelqu'un qui savait avoir des douleurs au dos et il s'est produit avant le début de son quart de travail, à l'extérieur.

Mais la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles (CALP) est d'un autre avis. Juridique-

ment, selon la CALP, le geste qu'a fait M. Lapointe en se retournant dans sa voiture, même s'il le faisait tous les matins, peut être considéré comme un événement « imprévu et soudain », car c'est un geste « anormal » au plan physiologique. De plus, s'il a soulevé une valise aussi lourde, c'est pour les fins de son travail.

La cour supérieure, appelée en « révision judiciaire », a annulé cette décision, jugée aberrante. Si la CALP avait raison, il faudrait indemniser le travailleur qui se fait mal en déplaçant sa valise d'une pièce à l'autre pendant la fin de semaine, ironisait le juge Jacques Vaillancourt.

Peut-être la décision de la CALP n'était-elle pas la bonne, mais il s'agit d'un tribunal spécialisé et c'est seulement en cas de décision « manifestement déraisonnable », et pas pour une

simple erreur, que les tribunaux supérieurs peuvent intervenir, viennent de rappeler les juges Thérèse Rousseau-Houle et Joseph Nuss, de la cour d'appel, qui rétablissent la décision de la CALP. La CALP, juge la cour, avait suffisamment d'éléments pour conclure comme elle l'a fait.

Dissent, le juge André Denis estime que si la blessure de M. Lapointe était imprévue, son geste, lui, était banal, voulu et quotidien. Il a également de la difficulté à se convaincre que l'accident soit survenu « par le fait ou à l'occasion du travail ». Il conclut qu'il faudrait appliquer un test de sens commun pour résoudre ce genre de problème. À ses yeux, une personne ordinaire bien informée conclurait que « ramasser son porte-documents dans sa voiture en entrant au travail » n'est pas un accident de travail.

GERALD REGAN

Procès suspendu

Le procès de l'ancien premier ministre de Nouvelle-Écosse, Gerald Regan, accusé d'agressions sexuelles, a été interrompu pendant quelques heures hier, le juge ordonnant que toutes les personnes présentes, à l'exception de quelques-unes, quittent la salle. « Quelque chose s'est passé au diner », a déclaré le juge Michael MacDonald, de la cour suprême de Nouvelle-Écosse, à la suite de la pause-repas. Les 11 membres du jury et les autres spectateurs présents, qui avaient entendu dans la matinée le témoignage d'un enquêteur de la GRC, ont passé près de trois heures à l'extérieur de la salle avant que le juge ne rouvre les portes pour prononcer quelques mots. Le tribunal ne prend pas à la légère le fait de décréter un huis clos, a-t-il expliqué. Il s'agit d'une raison très importante pour l'administration de la justice. « Je regrette qu'il soit nécessaire de le faire », a-t-il ajouté. Il a ensuite renvoyé toutes les personnes présentes, leur enjoignant de ne pas discuter du sujet abordé à huis clos, laissant la plupart des gens dans l'incertitude quant au sujet discuté. (PC)

Les 10 et 11 décembre seulement, Bell Mobilité présente

La « Jeudi
vendredi
manie »Téléphone
numérique*
Qualcomm

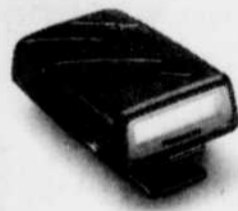
Aucun contrat,
aucune vérification
de crédit, aucune
facture, aucuns
frais d'activation.

129\$

et 30^s de crédit
de temps d'antenne

QUALCOMM

Téléphone et technologie
AMCR tous deux mis au
point par Qualcomm.

Téléavertisseur
en POWR
de Panasonic

Sonnerie d'alerte,
alerte par vibration,
23 adresses de mémoire
et plus encore.

59⁹⁰\$

et 3 mois de
service illimité**

La surprise
du gérant

C'est gratuit!***
Demandez-la!

Trousse Internet
Sympatico
gratuite

Avec tout abonnement,
obtenez EN PRIME
cette trousse incluant
50 heures de navigation
gratuite par mois
pendant trois mois.****

* Ne fonctionne que dans les zones de couverture numérique. Certaines conditions s'appliquent. ** Frais d'activation en sus. Renouvellement automatique de 3 mois (au tarif courant de 9,95\$ par mois) en vigueur dès le 4^e mois, à moins d'avis contraire de la part de l'abonné. Offre en vigueur jusqu'au 31 décembre 1998. *** L'abonnement à un forfait Bell Mobilité est requis. **** L'abonnement à un forfait Bell Mobilité est requis. Le client doit s'abonner à Sympatico au plus tard le 31 janvier 1999. Détails en magasin. ® Marque déposée de Bell Canada. Utilisée en vertu d'une licence. Taxes en sus pour tous les prix indiqués.

Drummondville
Rochefort Radio TV inc.
2265, boul. St-Joseph
(819) 478-5178

Québec
Bell Mobilité
Centre Cellulaire Charest
1171, boul. Charest Ouest
(418) 687-2121

Ste-Foy
La CelluBoutique
2785, boul. Laurier
(418) 650-1000

St-Jean-Chrysostome-de-Lévis
La CelluBoutique (Rive-Sud)
732, rue Commerciale, bureau 100
(418) 834-9001

Trois-Rivières-Ouest
Reynolds Communications inc.
5691, boul. Jean-XXIII
(819) 376-6849

Victoriaville
Communication 1^{er} Choix
565, boul. Bois-Francis Sud
Bureau 50
(819) 357-7777


Bell Mobilité
Communiquez comme personne

ÉCRASEMENT D'UN HÉLICOPTÈRE

Qui dit vrai?

La SQ et l'armée se contredisent

MONTREAL (PC) — La Sûreté du Québec a-t-elle, oui ou non, tardé à demander l'aide des militaires après l'écrasement d'un hélicoptère survenu vendredi près de Saint-Michel-des-Saints? La réponse à cette question risque elle aussi de tarder.

Une chose est sûre toutefois: le premier blessé (en tout, l'accident a fait deux morts et deux blessés) n'a pu être secouru que vers 20 h 40, soit six heures après le lancement de l'appel de détresse vers 14 h 30.

La SQ affirme avoir rapidement demandé l'aide du Centre de coordination de recherche et de sauvetage de la base militaire de Trenton, en Ontario. Mais de Trenton, est parvenu un autre son de cloche cette semaine: les militaires disent n'avoir été appelés en renfort qu'à 17 h.

Une bobine contenant l'enregistrement des appels téléphoniques reçus à la base de Trenton pourrait vraisemblablement permettre d'éclaircir cette affaire. Hier, à Trenton, un porte-parole a indiqué que des transcriptions de ces enregistrements venaient d'être acheminées au ministère de la Défense nationale, à Ottawa, ainsi qu'au Bureau de la sécurité des transports, qui est en lien avec le coroner Claude Paquin.

Mais, pour l'heure, ces documents sont considérés comme confidentiels, et donc inaccessibles à la presse et au public.

« Nous n'avons rien demandé, nous n'avons rien reçu et nous n'avons eu aucune communi-

cation avec l'armée, a pour sa part indiqué hier après-midi François Houle, porte-parole du Bureau du coroner. Si on reçoit quelque chose, on va en prendre connaissance. »

M. Houle a signalé qu'un des éléments importants de l'enquête du coroner allait être le rapport d'enquête du Bureau de la sécurité des transports et, qu'habituellement, ce type d'enquête nécessite plusieurs mois.

L'hélicoptère, un Bell 205 L1, transportait quatre personnes, dont le pilote, Claude Gingras, qui a survécu à l'écrasement. Lors de l'appel de détresse, lancé à l'aide d'un téléphone cellulaire, M. Gingras a mentionné un mort et trois blessés. À l'arrivée des secours, un des blessés avait succombé.

FUNÉRAILLES

Par ailleurs, près de 1000 personnes, incluant 130 pompiers lavallois qui ont formé une haie d'honneur, ont assisté hier après-midi, à l'église Sainte-Rose, à Laval, au nord de Montréal, aux funérailles de Jacques Fortin, 43 ans, et d'Yves David, 51 ans, tués dans l'écrasement de l'hélicoptère.

Les deux hommes étaient pompiers à Laval et M. David était sur le point de prendre sa retraite.

Par ailleurs, le rapport d'autopsie dévoilé mardi révèle que M. Fortin ne serait pas mort sur le coup.

TRAGÉDIE DE LA SWISSAIR

L'enquête cible l'arrière du cockpit

GENÈVE (AFP) — Trois mois après l'accident de l'avion de Swissair qui a fait 229 morts au large de la Nouvelle-Écosse, l'enquête se concentre sur quelques mètres à l'arrière du cockpit où des traces de brûlé ont été relevées, ont indiqué hier les enquêteurs canadiens.

Par ailleurs, le Bureau de la sécurité des transports du Canada, chargé de l'enquête, envisage de recommander des modifications de la boîte noire enregistreuse de voix dans la cabine de pilotage pour pallier à une panne d'électricité à bord d'un avion, a dit à la presse le président du Bureau, Benoît Bouchard.

Les enquêteurs ont commencé à reconstituer l'avant du MD-11 accidenté le 3 septembre au large d'Halifax alors que 40 % de la masse de la cabine de pilotage ont été récupérés en mer et identifiés, a ajouté M. Bouchard.

« Nous concentrons nos efforts sur une partie du cockpit, deux à trois mètres de long sur 0,5 mètre de large, en raison d'une surchauffe et de fils brûlés », a dit un des enquêteurs, M. Réal Lavasseur.

« Nous savons qu'il y a eu un problème là. Nous ne savons pas si c'est la cause ou l'effet », a-t-il ajouté.

Le mur séparant le cockpit des cuisines est le seul endroit où des anomalies ont été décelées pour l'instant, mais les investigations n'ont toujours pas identifié la ou les causes de l'accident. Des recherches se poursuivent aussi sur les moteurs et le système électrique.

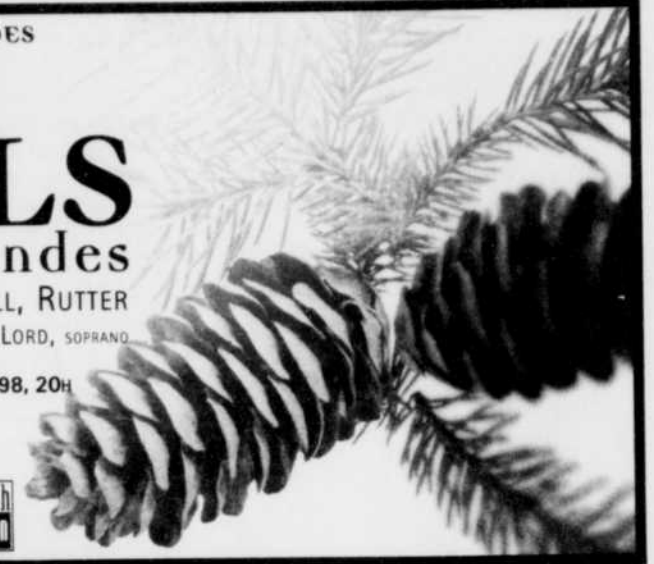
M. Bouchard a estimé qu'il faudrait peut-être jusqu'à deux ans pour aboutir à des conclusions. « C'est très fragmenté », a commenté le président du Bureau de la sécurité des transports.

LE CHOEUR LES RHAPSODES
DIRECTION : ANDRÉ CHIASSON
1998-1999 37^e SAISON

NOËLS

des deux mondes
BYRD, PURCELL, RUTTER
MARIE-JOSÉE LORD, SOPRANO

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 DÉCEMBRE 1998, 20H
CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PÂTEUR
1080, RUE DE LA CHEVROTÈRE, QUÉBEC
RENSEIGNEMENTS : 688-3118



LE SOLEIL Billelech

SOYEZ PRÊTE

POUR L'ARRIVÉE DU FROID
AVEC UN MANTEAU
PRÉMONT FORGUES

12 MOIS
SANS
INTÉRÊT*

sur tout achat de 1000\$ et plus

Vison mâle ou femelle,
castor rasé ou long poil,
chat sauvage, rat musqué,
vison rasé, cachemire,
alpaga et laine,
agneau renversé,
cuir, pelisse.

Sélection
de chapeaux,
bandeaux et boas
de fourrure

Jusqu'à Noël,
OUVERT
TOUS LES
SOIRS
jusqu'à 21h en
semaine, le samedi
jusqu'à 17 h et le
dimanche de midi
à 17 heures

Taxes payables à l'achat. Prix sujets à
vente préalable. Les rabais ne s'ap-
pliquent pas aux ventes antérieures.

Manteau de drap 7/8
avec ou sans fourrure

A partir de
245\$

Manteau drap long

Grand choix
de teintes et de styles
Tailles petite ou régulière

275\$

Manteau Hilary Radley, 3/4

425\$

Agneau retourné

1295\$

Jaquette vison ranch

1895\$

Vison peaux allongées

Mahogany ou ranch

2895\$

Vison peaux femelles

Ranch ou demi buff

3995\$

Plan mise de côté disponible

PRÉMONT FORGUES

PLACE DE LA CITÉ • 2^e niveau (418) 654-3660

Réunions au coeur du Vieux-Québec



Forfait réunions
18 octobre 1998 au 30 avril 1999

À partir de 60\$*
par personne, par jour, en occ. double

10 chambres et plus

- Chambre de catégorie supérieure avec 1, 2 ou 3 repas
- Salle de réunion
- 2 pauses-café par jour
- Appels locaux sans frais
- Frais de service

- 7 salles de réunions pour des groupes jusqu'à 200 personnes
- Restaurant fine cuisine à « La Table du Manoir »
- Resto-bistro « Le Saint-James »
- Piscine intérieure / club santé / sauna
- Stationnement intérieur avec service de valet

*Non valide les 5, 6, 11, 12 et 13 février 1999

Programme corporatif à partir de 85\$ par chambre, par nuit

44, Côte du Palais
Vieux-Québec (Québec) Canada G1R 4H8
Tél.: (418) 692-1030 Téléc.: (418) 692-3822
www.manoir-victoria.com admin@manoir-victoria.com

1 800 463-6283

Weslo, Body Guard, Lifefitness, Weider, Northern Lights, Schwinn, Trimline, Polar, Parabody, Startrack, CSA.

Body Guard, Lifefitness, Weider, Northern Lights, Schwinn, Trimline, Polar, Parabody, Startrack, CSA, Grizzly, Profom, ATF, Tunturi.

OUVERT 7 JOURS

OFFREZ LA FORME POUR NOËL

Le seul spécialiste du conditionnement physique à Québec

NE PAYEZ RIEN AVANT AVRIL 1999
(aucun paiement, aucun intérêt)
*Frais administration 5%, sous réserve de l'approbation du crédit.

MEILLEUR PRIX GARANTI

CYCLONE

tel que vu à la télé

Prix télé: 655\$
Spécial 499\$

Bicyclette TG700P

- Régage facile de la résistance
- Volant d'inertie de 17 kg avec freins coussinés
- Moniteur électronique, vitesses, temps, distance
- Calories brûlées, balayage

Spécial 249\$

Pursuit 695i

- Résistance réglable
- Moniteur électronique pour motiver vitesse, temps, distance, calories brûlées
- Support pour accessoires: bouteilles d'eau et commande à distance
- Guidon coussiné
- Roues avant encastées pour faciliter mouvement

Prix suggéré: 279\$
Spécial: 179\$

Multistation 9725

Plus de 30 exercices
Résistance 235 lb
7 postes de travail

Spécial 399\$
Prix suggéré 470\$

Banc d'exercice Weider 150

Attache pour le dos, les bras et les jambes incluse.

Prix suggéré: 169\$
Spécial 89\$
Quatre années

POIDS ET HALTÈRES

à partir de 54\$

Supplément offrez la santé pour Noël

Ultra RX 1.5 kg 29.99 3.3 kg 53.99 Non taxable

Créatine ultime 300 g 34.99 600 g 59.99 Non taxable

MTRX Le choix de plusieurs champions (hockey, hockey) 20 enveloppes 74.99

Plus de 60 modèles en montre, venez en faire l'essai.

Télé-Mag

Émission Nutrisport

Les équipements ne sont pas tous offerts av. Saint-Jean-Baptiste

NUTRITION Sports fitness DEPOT

Plus de 60 modèles en montre, venez en faire l'essai.

VANIER Magasin-entrepôt 355, Marais (418) 688-8352

QUÉBEC 1400, av. Saint-Jean-Baptiste (angle Hamel et Henri-IV) 877-5444

CHICOUTIMI 1915, Boul. Talbot (418) 549-9669

Le laser pour y voir clair

Un pionnier de la correction de la vue par laser à Québec

Vos yeux constituent un de vos biens les plus précieux. C'est pourquoi ils requièrent les soins d'experts.

En 1987, le Dr Gilles Lafond fut l'un des premiers ophtalmologistes canadiens à s'intéresser à la correction de la myopie par keratotomie radiale. En 1993, il fonde la première clinique de traitement par laser à Québec. En 1995, il innove en introduisant à Québec la méthode lasik. En 1997, il vend ses anciens équipements du pavillon Jeffery Hale, pour fonder une nouvelle clinique située sur le boulevard Laurier à Sainte-Foy.

La performance d'un laser

Il n'existe pas d'appareils lasers révolutionnaires ou supérieurs à d'autres.

Tous les lasers utilisés au Québec sont des appareils récents et ils donnent tous sensiblement les mêmes résultats.

Le plus important est d'abord, d'avoir une évaluation détaillée par son ophtalmologiste et de bien se faire expliquer les possibilités et les limites de ces traitements selon votre cas précis.



Dr Gilles Lafond
Ophtalmologiste



Nos ophtalmologistes ont recours à la plus récente technologie allemande de la correction de la vue par laser.

Prochaines soirées d'information
les mardis 15 et 22 décembre



2875, boulevard Laurier, Sainte-Foy.

N'hésitez pas à nous contacter au :

658-6345 ou 1-888-658-6345

TRAFIC D'AUTOS Perquisitions chez des vendeurs

MONTREAL (PC) — Dix-sept vendeurs et revendeurs d'automobiles soupçonnés d'avoir fraudé Revenu Québec en violant la loi sur la taxe de vente (TVQ) et la loi sur la taxe d'accise (TPS) ont fait l'objet de perquisitions à Montréal et Québec hier. Le ministère du Revenu croit que ces commerçants étaient de mèche avec deux autochtones pour vendre quelque 400 voitures sans lui déclarer ni lui remettre les taxes devant être perçues (estimées à 5000 \$ par véhicule).

La Loi sur les Indiens permet de vendre une automobile sans percevoir de taxes seulement si l'acheteur prouve qu'il est bien autochtone et si la livraison du véhicule se fait dans la réserve. Or, selon Revenu Québec, une société a utilisé de fausses factures de remorqueurs pour faire croire qu'elle avait fait la livraison dans la réserve de Kanasatake. Des autochtones auraient ensuite perçu des taxes en revendant ces autos à différents commerces sans les déclarer ni les remettre au ministère.

GUCCI
timepieces

henry birks & sons

PASSEURS D'IMMIGRANTS Réseau démantelé

TORONTO (Reuter) — Les autorités canadiennes et américaines ont mis au jour un important réseau de passeurs ayant fait entrer des centaines d'immigrants chinois aux États-Unis par le Canada, a fait savoir la Gendarmerie royale du Canada, hier.

Les arrestations de huit personnes au Canada et celles de 23 autres aux États-Unis, ces derniers jours, couronnaient une enquête menée depuis 12 mois par divers services policiers et gouvernementaux des deux pays, a ajouté la GRC, précisant que 10 mandats d'arrestation supplémentaires avaient été émis.

La GRC, la police de Toronto ainsi que les autorités canadiennes et américaines de l'immigration ont pris part à l'opération, baptisée « Projet Othello ».

Selon la policière Michèle Paradis, porte-parole de la GRC, le réseau permettait à des Chinois originaires de la province de Fujian de passer aux États-Unis par la ville frontalière de Cornwall, en Ontario. Chaque immigrant versait 40 000 \$ aux passeurs en échange de ce service.

« Nous avons mis en échec une importante organisation », a déclaré M^{me} Paradis, affirmant ignorer le nombre des immigrants illégaux qui avaient pu pénétrer aux États-Unis grâce à ce réseau.

FAUX PAPIERS

Au moyen de faux papiers d'identité, les immigrants voyageaient de Chine jusqu'au Canada. Une fois au pays, ils réclamaient le statut de réfugié et étaient logés par le réseau dans la région de Toronto. Ils y demeuraient jusqu'à ce qu'ils aient pu payer une partie des frais de passage, occupant pour cela divers emplois fournis par les passeurs.

Une fois entrés aux États-Unis, par le Saint-Laurent, les clandestins étaient dispersés dans le nord de l'État de New York, avant d'être transférés à New York même. Là, ils travaillaient à nouveau afin de payer le reste de leur dette.

L'Attorney général des États-Unis, Janet Reno, ainsi que Doris Meissner, commissaire du service américain de l'immigration, doivent donner davantage de précisions sur cette vaste opération policière, aujourd'hui.

SOLDE DE FOURRURES HOLT RENFREW!
RÉDUCTIONS DE 50% À 60% DU VENDREDI 11 AU DIMANCHE 13 DÉCEMBRE.

NE TARDEZ PAS! PROFITEZ DE NOTRE FABULEUX SOLDE DE TROIS JOURS POUR VOUS PROCURER LA FOURRURE DE VOS RÊVES PROVENANT DE LA COLLECTION HOLT RENFREW, UNE TRADITION QUI DURE DEPUIS PLUS DE 161 ANS.

VOUS AIMEZ AVOIR L'EMBARRAS DU CHOIX? PASSEZ VITE VOIR NOS SUPERBES CRÉATIONS SPÉCIALEMENT SÉLECTIONNÉES POUR L'OCCASION ET PROFITEZ D'UN ASSORTIMENT PLUS VASTE!

**FOURRURES
HOLT RENFREW**

PLACE SAINTE-FOY, (418) 656-6783 www.holtrenfrew.com

PUBLICATION OFFICIELLE DE L'A.P.T.C.G.

MAXI-golf

LE CADEAU DE NOËL IDEAL A OFFRIR

MAXI-golf 1999

24.95 \$ + taxes

Maintenant disponible !!!

Jean Coutu, Sports/Experts, Podium sports Boutiques de golf spécialisées et magasins de sport participants Golf de L'Étang

Spéciaux pour groupes et clubs sociaux (418) 825-3220

Maxi-golf / direct 1-800-891-4010

IK INFO UNIK
Un ordinateur selon vos besoins...
Un service selon vos attentes!

Un Modulus Pentium II 300 MHz et plus pour Noël

Photo à titre indicatif

- Disque dur Maxtor 2.8 Go EIDE 9 ms.
- Graphique 8 Mo AGP
- CD-ROM 32X Max IDE
- 32 Mo de mémoire vive SDRAM
- Son 3D PCI
- Moniteur KTX 15 pouces
- Fax-modem 56 KBS interne V.90 PCI
- Windows 98 OEM français avec CD

Avec grand choix de processeurs:
 PII Celeron 300A, 128KC: **1348 \$**
 PII Celeron 333, 128KC: **1398 \$**
 PII 333 MHz 512KC: **1498 \$**

Garantie de 2 ans pièces et main-d'œuvre

1995, rue Jean-Talon Sud, bureau 101, Sainte-Foy 681-9434

ÉQUITÉ SALARIALE Au tour de la CSN

MONTRÉAL (PC) — Quelques centaines de militants de la CSN ont manifesté en faveur de l'équité salariale, hier midi, devant les bureaux du Conseil du trésor, au centre-ville de Montréal.

Les porte-parole venus animer la foule sont montés dans des échelles... salariales, placées à l'extérieur devant l'édifice abritant le Conseil du trésor. Ils voulaient ainsi illustrer leur volonté de voir hausser la rémunération des emplois à prédominance féminine, comme le veut le principe de l'équité salariale.

Huit ou neuf autobus ont amené sur les lieux de la manifestation les délégués au conseil fédéral de la Fédération de la santé et des services sociaux (CSN), réunis au Palais des congrès à Montréal.

La première vice-présidente de la CSN, Claudette Carboneau, a lancé plusieurs messages au gouvernement québécois, « le plus grand employeur de main-d'œuvre féminine au Québec », par le biais des différents ministères, des établissements de santé et de services sociaux, ainsi que des établissements scolaires.

Les femmes, dit-elle, ne veulent plus se contenter de « claques dans le dos » pour les féliciter de leur bon travail d'éducatrices en garderie, de soignantes,

de personnel de soutien administratif. « Quand on regarde nos chèques de paie, ce qu'on y voit, c'est le mépris », a lancé M^{me} Carboneau.

Des correctifs salariaux ont déjà été apportés à la rémunération de certains corps d'emplois en 1989, mais cela est insuffisant, a prévenu la vice-présidente de la CSN.

La Confédération des syndicats nationaux a eu des rencontres qu'elle qualifie d'exploratoires avec le gouvernement, concernant le dossier de l'équité salariale dans le secteur public et parapublic. Elle souhaite que cela débouche rapidement sur une négociation réelle et des résultats concrets pour des milliers de femmes qui occupent des emplois à prédominance féminine.

Le 23 novembre dernier, le gouvernement du Québec a déposé son rapport à la Commission de l'équité salariale, décrivant les travaux effectués jusqu'ici en matière d'équité salariale.

Il avait conclu que des ajustements salariaux avaient été apportés à 272 000 employés du secteur public et parapublic, dont 183 000 femmes. Depuis 1990, le gouvernement du Québec estime avoir versé 371 millions \$ par an pour ces ajustements, dont 319 millions \$ pour des classes d'emplois à prédominance féminine.

Clark courtise la droite du Québec...

Convaincu que les Canadiens font davantage confiance aux conservateurs qu'aux réformistes pour former le prochain gouvernement fédéral, le chef conservateur Joe Clark a annoncé hier la formation d'un groupe de travail chargé de réunir les forces de droite et de recréer « le beau risque » entre nationalistes québécois et conservateurs. Coprésidé par l'ex-adversaire de M. Clark, Brian Pallister, et Libby Burnham, coprésidente de la campagne nationale de M. Clark, ce groupe de travail aura notamment pour mission d'approcher les nationalistes québécois. « Il y a une clientèle traditionnelle, les gens qui ont déjà voté en faveur de l'option indépendantiste, a affirmé M. Clark dans le foyer de la Chambre des communes. Nous voulons les attirer de nouveau à l'option Canada par l'entremise du Parti progressiste-conservateur. Il y a aussi de nombreux fédéralistes qui sont mécontents du genre de fédéralisme offert par les libéraux de Jean Chrétien. Pour M. Clark, l'épisode du « beau risque » entre les nationalistes québécois et les conservateurs fédéraux de Brian Mulroney est un « chapitre constructif de l'histoire canadienne » dont il est fier. L'ex-premier ministre Mulroney avait notamment recruté l'actuel premier ministre du Québec,

Lucien Bouchard, pour faire partie de son conseil des ministres, une « chose très saine », a qualifié M. Clark qui compte encore M. Bouchard comme l'un de ses amis. (PC)

...Manning aussi

Le leader réformiste Preston Manning tentera demain d'établir une base au Québec pour son projet d'union de la droite canadienne. Il rencontrera à Montréal un groupe de figures nationalistes bien connues au Québec, dont Jean Allaire, l'auteur du célèbre rapport qui porte son nom et cofondateur de l'Action démocratique, a appris la *Presse canadienne* de sources bien informées, hier. Il s'agit pour M. Manning de tâter le terrain au Québec en vue de mener à bien son projet d'« Alternative unie », qui vise à opposer aux libéraux de Jean Chrétien un parti de droite pancanadien. L'ancien ministre libéral, Gérard Tremblay, sera également présent à la rencontre ainsi que l'ex-député péquiste de Sherbrooke, Gérard Gosselin, qui a représenté la circonscription de 1976 à 1981. (PC)

Le jeu paie... l'État

L'instauration de casinos et d'appareils de loterie vidéo régis par l'État a continué de faire de l'industrie des jeux de hasard l'une des plus florissantes à ce jour. Les Ca-

nadiens y ont misé 6,8 milliards \$ en 1997, soit deux fois et demie plus qu'en 1992, alors que les paris totaux atteignent 2,7 milliards \$. Les bénéfices des gouvernements provinciaux ont plus que doublé de 1992 à 1997, passant de 1,7 à 3,8 milliards \$ et le produit intérieur brut de l'industrie du jeu a bondi de 125%, contre 14% pour les autres industries. (PC)

Un Québec souverain en \$ US

Le dollar américain pourrait être la devise d'un Québec souverain, mais certainement pas le peso mexicain. Telle est l'hypothèse que le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, envisage dans le cas où le Québec devait, un jour, être partenaire d'une entente de libre-échange à l'échelle du continent américain. Et c'est une hypothèse qu'il s'attend à ce que les membres de son parti discutent l'année prochaine. M. Duceppe a annoncé hier, alors qu'il traçait le bilan de la session parlementaire qui se termine aujourd'hui, que le Bloc a l'intention en 1999 d'amorcer une réflexion sur la souveraineté et la mondialisation, question de rafraîchir un peu l'option. Il a dû admettre néanmoins que les discussions sur une monnaie commune à l'échelle de l'Amérique ne sont pas très avancées à l'heure actuelle. Mais, peu importe, « c'est peut-être une raison pour les commencer », a-t-il dit. (PC)

Tous les soirs jusqu'à Noël

les samedis 9 à 17 hres et les dimanches de 11 à 17 hres

Articles «chaudement» appréciés

Tuques



Grand choix de modèles et de couleurs

9.95 à 33.95

Gants de ski KOMBI



Grand choix de couleurs, modèles pour homme, dame et enfant

12.95 à 91.95

Gants de cuir doublés



Grand choix de couleurs et de modèles. Pour homme et dame.

15.50 à 39.95

Mitaines de ski



Choix de modèles pour homme, dame, enfant

14.95 à 84.95

Blousons d'hiver



Faits de nylon luisant doublés d'une grosse bourrure de duvet ou d'hollowfill II. Légers, chauds et confortables.

179.95 à 199.95

Gants mitaines



En laine doublée ou non ou en polar. Pour homme et dame

7.50 à 29.95

Mitaines polaires



Doublure amovible. Pour homme dame enfant

24.95 à 167.95

Chapeaux de fourrure



Plusieurs modèles et choix de fourrures

49.95 à 149.95

Bas, gants et mitaines électriques Lectra-Wear



Gants & mitaines **Seulement 39.95**

Bas **28.95 et 32.95**

Vêtements polar



Foulards polar **11.95 à 29.95**
 Tuques polar **6.49 à 24.95**
 Chandails polar **56.95 à 119.95**
Timberland

Chandails à col roulé



Choix de couleurs pour homme et dame

KOMBI Seulement 19.95

tubes de cou **2.95 à 12.95**

Choix de modèles et de couleurs

Vestes sans manche



Grand choix de modèles et de tissus avec doublures : duvet, acrylique ou polyester

24.95 à

Pantalons ou salopettes de ski



Noirs ou marines, grandeurs unisexes S à XL.

Columbia

(I.G.)

LOUIS GARNEAU

PIONEER

MISZY MOUNTAIN

65.95 à 129.95

Vestons de ski 3 dans 1 pour enfants



Modèles 3/4. Choix de couleurs. Grandeurs : S à XL

MISZY MOUNTAIN

125.95

Habit de ski pour enfants Innsbruck Cour. : 99.95 **Rabais de 50 %**

Salopettes de nylon



Couleur noir 400 deniers. Entre-doublure antigel.

CHOKO

EDCO

94.50 à 197.50

Habits de neige (2 pièces)



Confortables, résistants aux intempéries. Doublure piquée antigel. Homme, dame et enfant

Choko, Vortex, Angora, Edo, ZéroZone, Mustang.

112.95 à 719.95

PROMOTION KANUK



À l'achat d'un manteau Kanuk recevez gratuitement un foulard polaire d'une valeur de 30. \$ plus un rabais de 25. \$ pour un achat de 499. \$ et moins et 50. \$ pour un achat de 500. \$ et plus

409.95 à 699.95

Bottes d'hiver doublées



Très grand choix de modèles. Pointures : 6 à 12

PAR

Grenco

kanik

BLONDO

Hush Puppies

P.2000

SOREL

PROSPECTOR

81.95 à 234.95

Les populaires Muk-Luk



Doublures amovibles Thermo-Plus. Couleurs blanches. Cour 34.95

Spécial 20. \$

Bottes d'hiver



SOREL

Modèle Glacier # 120-3162 Couleur : noir Pointures : 6 à 13 Cour. : 134.95

Spécial 109. \$

Doublures de feutre



Doublures de remplacement pour homme, dame et enfant

8.95 à 59.95

Semelles

Thermosol - Ganka - Tana - Spenco - Air Flo - Acton - Pajar - Brand - Felt Farrar

0.99 à 25.95

MAGASIN LATULIPPE

637, Saint-Vallier Ouest, Québec, Tél. : 418-529-0024, Fax : 418-529-638
<http://www.latulippe.com> • staff@latulippe.com

Des résolutions du nouvel An auxquelles vous allez tenir.

Sur toutes les berlines Accord 1999



Berline Accord EX 1999

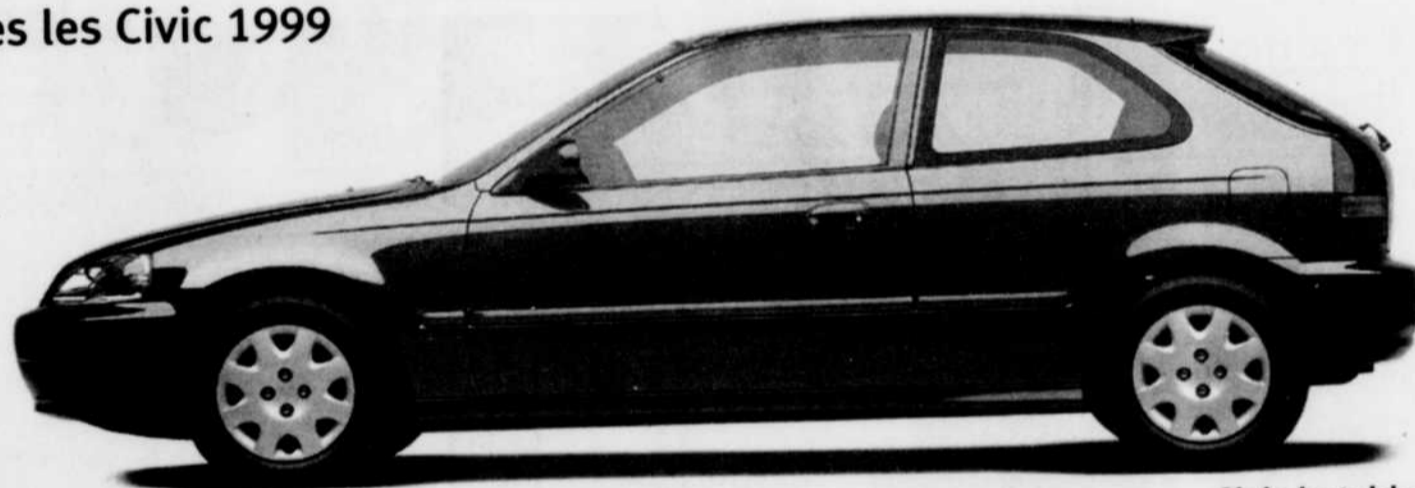
Pour concevoir la berline Accord 1999, nous ne nous sommes pas contentés d'en améliorer quelques détails : nous nous sommes basés sur sa version existante - une merveille en soi - et nous l'avons littéralement peaufinée, de pare-chocs à pare-chocs. Résultat : une Accord qui vous rend la vie plus facile que jamais. Vous avez l'embarras du choix, entre l'avantageuse DX à 135 chevaux, la LX à 150 chevaux ou l'élégante EX avec moteur VTEC, versions 150 ou 200 chevaux. Et maintenant, elles vous sont toutes offertes à un taux de financement de 5,8%. Ou optez pour un de nos excellents programmes de location et retrouvez-vous au volant d'une Accord LX dotée d'équipements de série complets tels freins ABS, deux coussins gonflables à l'avant, climatisation, glaces électriques et chaîne stéréo AM-FM avec lecteur de cassettes. Peu importe quelle berline attirera votre attention, c'est du génie technologique Honda qu'elle tirera sa force de persuasion.

TOUTE UNE AUTO. TOUT UN TAUX	
TAUX DE FINANCEMENT DE	5,8%*
	À L'ACHAT
JUSQU'À 60 MOIS	
AUCUNE LIMITE • TAUX FIXE	
• TERME AU CHOIX • FINANCEMENT D'USINE	
DURÉE LIMITÉE	

OU

LOCATION EN TÊTE	
BERLINE ACCORD LX 1999	
298\$†	
PAR MOIS, TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS	
LOCATION DE 48 MOIS	
ACOMPTE DE 2 600 \$, P.D.S.F. DE 25 300 \$†	
DURÉE LIMITÉE	

Sur toutes les Civic 1999



Civic hatchback DX 1999

Avez-vous déjà rêvé de faire tout ce qui vous passe par la tête ? Eh bien c'est maintenant possible grâce à la nouvelle Honda Civic. Que vous choisissiez la pratique berline, le coupé d'allure sportive ou la polyvalente hatchback, vous irez où ça vous tente et, surtout, vous prendrez plaisir à vous y rendre ! Fiable et tout à fait agréable à conduire, la Civic hatchback a encore été nommée « Meilleur achat de l'année » dans sa catégorie par la revue Carguide. Profitez dès maintenant de nos taux de financement super avantageux. Optez pour un de nos programmes de location très abordables et retrouvez-vous au volant d'une Civic hatchback CX avec coussin gonflable avant gauche, colonne de direction réglable, essuie-glace/lave-glace de lunette et radio AM/FM stéréo.

TOUTE UNE AUTO. TOUT UN TAUX	
TAUX DE FINANCEMENT DE	5,8%*
	À L'ACHAT
JUSQU'À 60 MOIS	
AUCUNE LIMITE • TAUX FIXE	
• TERME AU CHOIX • FINANCEMENT D'USINE	
DURÉE LIMITÉE	

OU

LOCATION EN TÊTE	
CIVIC HATCHBACK CX 1999	
208\$†	
PAR MOIS, TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS	
LOCATION DE 48 MOIS	
PROGRAMME 0 \$ COMPTANT, P.D.S.F. DE 14 000 \$†	
DURÉE LIMITÉE	



Offres de location-bail et de financement à l'achat faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. *Programme de financement à 5,8% pour des termes de 24, 36, 48 ou 60 mois portant sur les berlines Accord ainsi que sur les hatchback, berlines et coupés Civic 1999 en stock, achetés et livrés entre le 7 décembre 1998 et le 4 janvier 1999. Exemple : 20 000 \$ au taux annuel de 5,8% = 467,87 \$ par mois, pendant 48 mois. Coût de l'emprunt de 2 457,76 \$, coût total : 22 457,76 \$. Un versement initial pourrait être exigé. Offre d'une durée limitée. †Exemples de location-bail portant sur la Civic hatchback CX (modèle EJ632X) et sur la berline Accord LX (modèle CF564X) 1999 neuves. Mensualités de 208 \$/298 \$ pendant 48 mois pour un total de 9 984 \$/16 904 \$, frais de transport et de préparation de 850 \$ inclus. Versement initial de 0 \$/2 600 \$ ou échange équivalent, première mensualité et dépôt de garantie de 250 \$/350 \$ exigibles. Franchise de kilométrage de 96 000 km ; frais de 10 \$ le kilomètre excédentaire. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Option d'achat au terme de la location offerte moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Option 0 \$ comptant offerte. † Frais de transport et de préparation de 850 \$, taxes, assurance et immatriculation en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Informez-vous auprès d'un concessionnaire. Offre d'une durée limitée.

COMPOSEZ LE 1-888-9-HONDA-9 POUR PLUS D'INFORMATION OU L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS.



CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION

LE MONDE

Clinton refuse de s'excuser

WASHINGTON (d'après AP et AFP) — Le premier avocat de la Maison-Blanche a écarté hier la possibilité que Bill Clinton s'excuse pour des délits présumés qu'il aurait commis dans l'exercice de ses fonctions.

« Je suppose qu'il n'y a pas de raison pour le président fasse des excuses avant de quitter ses fonctions pour tout acte délictueux qu'il pourrait avoir commis », a avancé le républicain Steve Chabot au cours des auditions de la commission judiciaire de la Chambre des représentants.

« Pouvez-vous nous assurer que le président Clinton ne s'excusera pas? », a demandé Steve Chabot au premier avocat de la Maison-Blanche Charles Ruff. « Absolument », a répondu celui-ci.

M. Clinton semble ainsi couper l'herbe sous le pied à ses partisans qui oeuvrent pour la mise au point d'une « remontrance » par le Congrès pour ses agissements dans l'affaire Lewinsky, comme compromis la mise en marche d'une procédure de destitution.

Selon le projet démocrate alternatif, M. Clinton se verrait en effet obliger de signer le texte condamnant sa conduite. Ce qui serait une manière de s'excuser et reconnaître ses fautes. Une fois son mandat terminé en l'an 2000, M. Clinton pourrait aussi faire l'objet de poursuites judiciaires.

Après avoir entendu les derniers arguments des défenseurs de Bill Clinton, les républicains de la Commission judiciaire de la Chambre des représentants ont d'ailleurs achevé hier la rédaction de quatre articles de destitution contre le président Clinton. Ils faisaient pression pour que la commission vote savant le week-end.

Les républicains, majoritaires au sein de la commission judiciaire, ont retenu deux articles accusant le président de parjure, un autre pour entrave à la justice et un quatrième pour abus de pouvoir. Ces articles seront débattus au sein de la commission et les démocrates tenteront de les amender.

Le porte-parole de la Maison-Blanche James Kennedy a répondu à cette initiative par une déclaration affirmant que « rien dans le dossier, dans les faits, dans la loi ou la Constitution » ne justifie une destitution.

Les membres du parti de Bill Clinton ont d'ores et déjà rédigé une contre-proposition de censure du président pour « conduite répréhensible avec un subordonné », en l'occurrence l'extrajudiciaire de la Maison-Blanche.

Si, comme il est probable, la Commission judiciaire adopte les articles de destitution en fin de semaine, ce sera au tour de la Chambre réunie en session extraordinaire de se prononcer sur la « mise en accusation » du président, le 16 ou le 17.

Mais il n'est pas sûr que les républicains réunissent les 218 voix nécessaires au vote de l'impeachment, bien qu'ils dominent l'hémicycle avec 228 sièges. M. Clinton devrait en tout cas savoir avant Noël si la procédure est stoppée, ou si le dossier est transmis au Sénat, seul habilité à prononcer sa destitution.

M. Clinton, pour sa part, a continué à ignorer, au moins publiquement, hier la poursuite de l'examen sur sa destitution au Congrès. Accompagné par son épouse Hillary, il a présidé, comme l'avaient fait avant lui tous les présidents depuis trois quarts de siècle, la cérémonie de l'arbre national de Noël et adressé au pays un tout aussi traditionnel message de Noël.

Pinochet livré à la justice

■ LONDRES (d'après AFP et AP) — Le général Augusto Pinochet a perdu hier tout espoir de libération rapide quand le ministre britannique de l'Intérieur a donné son feu vert à la procédure d'extradition vers l'Espagne le concernant, qui s'annonce comme une course d'obstacles longue et aléatoire.

La décision de Jack Straw — à qui incombeait la responsabilité de transmettre le dossier à la justice britannique ou de libérer le prévenu — a eu pour conséquence immédiate le rappel pour consultations de l'ambassadeur du Chili à Londres.

Le Chili a tenu à marquer par cette « sanction diplomatique » qu'il « rejetait catégoriquement la décision prise par Londres.

La décision, « abusive et humiliante » selon l'armée de terre chilienne, aura pour effet d'obliger le général de 83 ans à comparaître dès demain pour la première fois, en personne, devant un tribunal, 25 ans après son coup d'État. Il s'y verra signifier des accusations de tentative de meurtre, torture, et prise d'otage.

Augusto Pinochet, tenu pour responsable de la mort et de la disparition de plus de 3000 opposants, sera entendu par des magistrats du tribunal de Bow Street, spécialistes des questions d'extradition. Mais pour des motifs de sécurité, l'audience se déroulera devant une autre cour londonienne, le tribunal de haute sécurité de Belmarsh, où sont d'ordinaire traduits les activistes islamistes et ceux de l'Armée Républicaine Irlandaise (IRA).

Le président chilien Eduardo Frei, en visite officielle au Brésil, a déclaré que son pays ferait appel de la décision britannique, tout en appelant les proches d'Augusto Pinochet à ne pas

« se laisser emporter par la passion ». Un appel relayé par le ministre de l'Intérieur Raul Troncoso qui a lancé un appel au calme, mettant en garde ses concitoyens contre toutes « réactions passionnées ».

Des affrontements ont éclaté hier soir entre les forces de l'ordre et quelque 300 partisans de l'ancien dictateur, à proximité des résidences des ambassadeurs d'Espagne et de Grande-Bretagne.

Les manifestants ont d'abord copieusement insulté les gouvernements britannique et chilien avant d'interrompre la circulation sur l'une des principales avenues de la ville et de lancer une véritable pluie d'oeufs contre les forces de l'ordre.

INTERVENTION POLICIÈRE

La police est intervenue avec un canon à eau et des gaz lacrymogènes pour disperser les partisans de Pinochet qui avaient auparavant brûlé plusieurs drapeaux britanniques.

Ces manifestations se sont produites après la décision du ministre britannique de l'Intérieur, Jack Straw, de donner son feu vert à l'extradition de l'ancien dictateur chilien vers l'Espagne.

La radio et la télévision chilienne ont

interrompu hier leurs programmes pour annoncer la décision britannique et la nouvelle s'est rapidement propagée.

Dans la classe politique, la gauche manifestait une satisfaction prudente. « C'est bon la justice et les droits de l'Homme, mais mauvais pour le Chili et sa stabilité », expliquait le parlementaire socialiste Patricio Hales. On craint, en effet, que l'affaire Pinochet ne compromette la « normalisation » amorcée par le départ du pouvoir de l'ancien dictateur.

À droite, le parlementaire Victor Perez a dénoncé la décision du ministre de l'Intérieur britannique Jack Straw comme une escalade de « l'agression socialiste » contre le Chili et son ancien chef d'État.

Selon un rapport du gouvernement chilien, 3197 personnes ont été assassinées ou ont disparu après avoir été arrêtées par la police secrète d'Augusto Pinochet.

Mais selon les opposants de celui qui est actuellement sénateur à vie, le nombre des victimes de la dictature de 1973-90 serait bien plus élevé.

Enfin, le juge espagnol Baltasar Garçon a envoyé à l'administration américaine une commission rogatoire demandant l'accès à des documents concernant les violations des droits de l'homme au Chili durant la dictature d'Augusto Pinochet, a-t-on appris hier de source judiciaire.

On craint aux États-Unis que la divulgation de tous ces documents ne révèle l'ampleur du soutien des États-Unis au régime Pinochet, voire une complicité du gouvernement de Washington avec celui de Santiago dans les crimes commis par la dictature déchue.

CISJORDANIE Explosion de violence pour rappeler les 11 ans de l'intifada

EL-BIREH (Cisjordanie) (d'après AFP) — Un Palestinien a été tué par l'armée israélienne et une centaine ont été blessés hier, dans des émeutes qui ont embrasé les territoires occupés à quatre jours de l'arrivée du président américain Bill Clinton.

À l'occasion du onzième anniversaire de l'intifada, manifestants palestiniens et militaires israéliens ont répété les scènes familières du soulèvement qui a secoué les territoires depuis 1987 jusqu'au début du processus de paix en 1993.

Dans un cas, au nord de Ramallah, les militaires ont employé des balles réelles pour tirer sur plusieurs centaines de jeunes qui leur lançaient des pierres, tuant Jihad Ayyad, 16 ans, et blessant un second.

Ailleurs, les militaires ont tiré des balles d'acier caoutchoutées et des gaz lacrymogènes sur les manifestants, faisant près d'une centaine de blessés, la plupart légèrement atteints.

La police palestinienne est intervenue à quelques reprises pour tenter de séparer les combattants, sans grand succès.

La colère de la population palestinienne est motivée par la décision d'Israël de libérer un certain nombre de détenus de droit commun, plutôt que des prisonniers politiques, parmi les 750 personnes qu'il s'est engagé à relâcher dans le cadre de l'accord de Wye Plantation.

Le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a tiré argument des violences pour afficher de nouveau son refus d'appliquer les retraits militaires en Cisjordanie prévus par l'accord, conclu fin octobre sous l'égide du président Clinton.

« Lorsque les Palestiniens participent à des émeutes, violent chaque clause de l'accord de Wye et lynchent des citoyens israéliens, je dis: 'c'est assez', a affirmé M. Netanyahu.

« S'ils changent leurs manières, nous continuerons le processus, mais sinon, nous ne le ferons pas », a-t-il dit.

Adoptant un ton non moins ferme, le président palestinien Yasser Arafat a réaffirmé sa volonté d'édifier un État indépendant et a réclamé la libération des prisonniers palestiniens détenus par Israël.

« Nous libérerons notre terre centimètre par centimètre et nous construirons notre État pierre par pierre », a martelé M. Arafat devant des militants de son mouvement Fatah réunis à Hébron.

« Nous allons déclarer un État palestinien (...) Jérusalem sera notre capitale, que cela plaise ou non (aux Israéliens) », a ajouté M. Arafat.

Le médiateur américain Dennis Ross a poursuivi pendant ce temps sa navette entre MM. Netanyahu et Arafat pour tenter, en vain, de détendre le climat avant l'arrivée de M. Clinton.

L'ancien dictateur comparait dès demain

Tensions à Panama



La police de Panama a dû charger hier des manifestants pour prendre d'assaut l'université où se concentraient des manifestants hostiles notamment aux privatisations en cours dans le pays et la modification de certaines journées de congé.

L'Algérie s'enfoncé encore dans l'horreur

ALGER (AFP) — La litanie des massacres a repris depuis une semaine en Algérie avec l'assassinat de 45 personnes dans la nuit de mardi à hier dans l'Ouest algérien, faisant au moins 120 morts en une semaine, à dix jours du Ramadan.

Ce nouveau massacre, le plus important depuis mars, a eu lieu près de la localité de Tadjena, dans le massif du Dahra entre Tipaza (70 km à l'ouest d'Alger) et Chlef (200 km à l'ouest), selon les services algériens de sécurité.

Ce même hameau avait déjà été le théâtre de l'assassinat de sept personnes tandis que cinq étaient blessées dans la nuit de samedi à dimanche.

Les services de sécurité n'ont fourni aucune précision sur les circonstances de cette nouvelle tuerie.

En mars, 47 personnes, dont 27 enfants, avaient été assassinées à Oued Bouaicha, près de Djelfa (300 km au sud d'Alger).

Depuis une semaine, près de 120 personnes ont ainsi été tuées dans des massacres, des atten-

tats à la bombe et à des faux barrages par des islamistes armés, tandis que plus de 100 autres ont été blessées, selon des bilans officiels et de la presse.

Douze personnes avaient été assassinées vendredi et samedi par des islamistes armés dans la région de Bouira (100 km à l'est d'Alger).

NOMBREUSES TUERIES

Onze personnes avaient été tuées et six blessées à un faux barrage dans la nuit de vendredi à samedi, à Kadiria, à 80 km à l'est d'Alger.

Vendredi un attentat à la bombe avait tué six personnes et blessé plus de 30 à Mascara (400 km à l'ouest d'Alger).

Jeudi, à Khemis Miliana, à 100 km à l'ouest d'Alger, dans la région d'Aïn Defla, 15 personnes avaient été tuées et plus de 30 blessées dans l'explosion d'une bombe sur un marché.

Dans la nuit de mardi à hier, des islamistes

avaient massacré 12 villageois dans la région de Tipaza et enlevé une femme.

Les islamistes armés ont perpétré, depuis début décembre, d'autres attentats qui ont fait des dizaines de morts, rapportés quotidiennement par la presse.

Ces attaques répétées semblent peu à peu se rapprocher de la capitale que le Groupe islamique armé (GIA) essaye de reconquérir après avoir perdu, ce que la presse algérienne avait

appelé « la bataille d'Alger » notamment après la mort, en juillet, du chef islamiste de la casbah Athmane Khelifi dit Hocine Flichea et de dix de ses lieutenants.

L'explosion d'une bombe a d'ailleurs fait six blessés mardi dans le quartier populaire de Bab El-Oued à Alger, alors qu'une voiture piégée a été désamorcée hier dans le quartier résidentiel d'Hydra, siège de la plupart des ambassades et où résident de nombreuses personnalités algériennes.

Rivalité entre organisations islamistes

Ces actions sanglantes répétées apparaissent, selon les observateurs, comme une volonté du chef du GIA Antar Zouabri de s'implanter à Alger pour contrer son rival dissident Hassan Hattab contrôlant les maquis islamistes à l'est de la capitale.

DISSIDENTS

Hassan Hattab, qui dénonce les méthodes expéditives contre les civils de Zouabri, a créé en septembre son propre mouvement, le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC).

Le salafisme est un courant préconisant le retour aux sources originelles de l'islam.

Tous ces assassinats font craindre, à l'approche du mois de jeûne musulman, un nouveau Ramadan meurtrier.

Le dernier Ramadan, en janvier 1998, avait fait près de 1500 morts, lors d'importants massacres aux portes d'Alger et dans l'Ouarsenis, dans l'ouest du pays.

Sur toute la marchandise



Commencez à payer
en juin 1999*

Fauteuil
berçant
inclinable

LA-Z-BOY®



469.99 \$



Repose-pieds

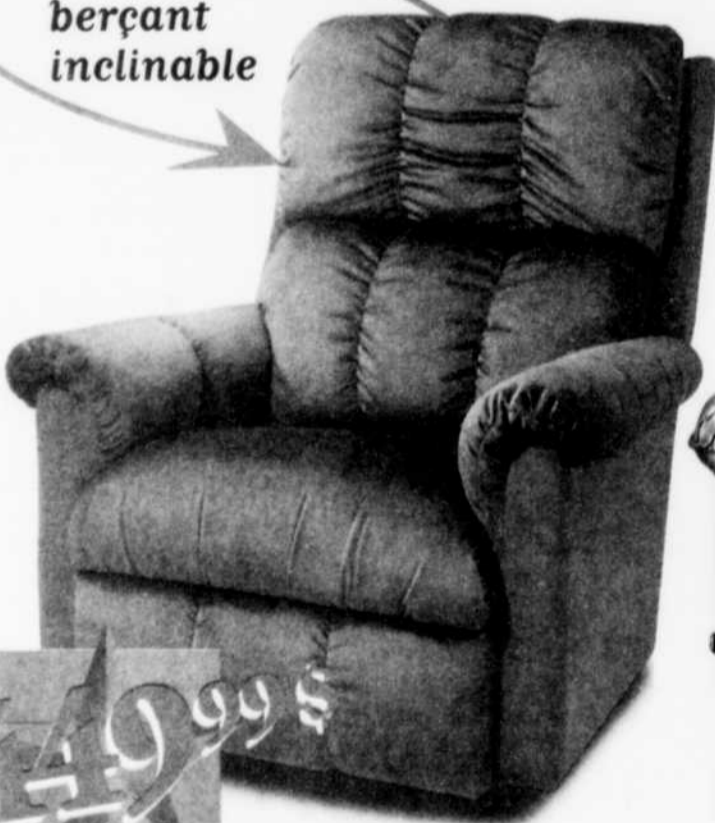
399.99 \$

véritable

Confortable

469.99 \$

Fauteuil
berçant
inclinable



449.99 \$



999.99 \$



Très grand choix
d'accessoires
décoratifs

www.tanguay.qc.ca

AVANTAGE
1-800

COMMANDE TÉLÉPHONIQUE UTILISEZ NOS LIGNES SANS FRAIS

HORAIRE DE DÉCEMBRE
Lundi au vendredi 9h à 21h
Samedi, 9h à 17h
Dimanche, 12h à 17h
24 et 31 déc. 9h à 17h
25 déc., 1^{er} et 2 janv. FERMÉ
26 déc., 13h à 17h
27 déc., 10h à 17h
28-29-30 déc., 9h à 18h
3 janvier, 12h à 17h

LÉVIS

5720, boul. Étienne-Dallaire
(angle Kennedy)
1 800 563-4511 (418) 833-4511

BEAUPORT

335, boul. Sainte-Anne
1 800 563-6282 (418) 667-6282

LES SAULES

4875, boul. L'Ornière
1 800 563-4411 (418) 871-4411

TROIS-RIVIÈRES

2200, boul. des Récollets
1 800 465-2200 (819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE

822, boul. Sainte-Anne
Route 132, Comté de Rimouski
1 800 463-4411 (418) 725-4411

CHICOUTIMI

1990, boul. Talbot
1 800 363-4711 (418) 698-4411

RIVIÈRE-DU-LOUP

245, Hôtel-de-Ville
1 800 510-4711 (418) 867-4711

SAINT-GEORGES-DE-BEAUCE

8955, boul. Lacroix
1 877 295-4411 (418) 226-4411

* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées.